



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Monday, May 26, 2003

Issue No. 7

Fifth meeting on:

The application of the Official Languages Act

Third and last meeting on:

The study of the report entitled "Environmental Scan:
Access to Justice in Both Official Languages"

INCLUDING:
THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE

APPEARING:

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage

WITNESSES
(*See back cover*)

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente:

L'honorable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Le lundi 26 mai 2003

Fascicule n° 7

Cinquième réunion concernant:

L'application de la Loi sur les langues officielles

Troisième et dernière réunion concernant:

L'étude du rapport intitulé «État des lieux sur la situation
de l'accès à la justice dans les deux langues officielles»

Y COMPRIS:
LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ

COMPARAÎT:

L'honorale Sheila Copps, c.p., députée,
ministre du Patrimoine canadien

TÉMOINS
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Rose-Marie Losier-Cool, *Chair*

The Honourable Wilbert Keon, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beaudoin
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Chaput
Comeau
Gauthier

Lapointe
Léger
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Maheu

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente: L'honorale Rose-Marie Losier-Cool

Vice-président: L'honorale Wilbert Keon

et

Les honorables sénateurs:

Beaudoin
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Chaput
Comeau
Gauthier

Lapointe
Léger
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Maheu

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

**Membres d'office*

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 26, 2003
(10)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:07 p.m., in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Senator Losier-Cool, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beaudoin, Chaput, Comeau, Gauthier, Keon, Léger, Losier-Cool and Maheu (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Research Analyst, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee resumed consideration of its Order of Reference pertaining to its study of the operation of the Official Languages Act and of regulations and directives made thereunder (*See Committee Proceedings of February 10, 2003, Issue No. 3*).

APPEARING:

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage

WITNESSES:

From the Department of Canadian Heritage:

René Bouchard, Director General, Broadcasting Policy and Innovation;

Hilaire Lemoine, Director General, Official languages Support Programmes;

Eileen Sarkar, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage;

Susan Peterson, Assistant Deputy Minister, Cultural Affairs.

The Honourable Sheila Copps made a presentation and, together with Messrs. Bouchard and Lemoine and Ms. Sarkar, answered questions.

The meeting was suspended at 5:34 p.m. and, pursuant to rule 92(2)(f), resumed *in camera* at 5:53 p.m. for the purpose of considering a draft report.

The committee concluded consideration of its Order of Reference pertaining to its study of the report entitled "Environmental Scan: Access to Justice in Both Official Languages." (See Committee Proceedings of April 7, 2003, Issue No. 5.)

It was agreed, — That research and other staff could remain in the room during the *in camera* discussion.

The committee considered a draft report. After debate, it was agreed — That Recommendation No. 8 be deleted from the draft report.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 26 mai 2003
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 07, dans la salle 257 de l'Édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable sénateur Losier-Cool (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Beaudoin, Chaput, Comeau, Gauthier, Keon, Léger, Losier-Cool et Maheu (8).

Également présente: Marie-Ève Hudon, attachée de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi concernant l'application de la Loi sur les langues officielles, de son règlement d'application et des directives prises sous son régime. (*Voir le compte rendu des délibérations du comité du 10 février 2003, fascicule n° 3.*)

COMPARAÎT:

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée, ministre du Patrimoine canadien.

TÉMOINS:

Du ministère du Patrimoine canadien:

René Bouchard, directeur général, Politique de la radiodiffusion et innovation;

Hilaire Lemoine, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles;

Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et Patrimoine;

Susan Peterson, sous-ministre adjointe, Affaires culturelles.

L'honorable Sheila Copps fait une déclaration liminaire puis, avec l'aide de MM. Bouchard et Lemoine et de Mme Sarkar, répond aux questions.

Le comité suspend ses travaux à 17 h 34 et, conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, reprend ses travaux à huis clos à 17 h 53 en vue d'examiner une ébauche de rapport.

Le comité termine les travaux prévus à son ordre de renvoi concernant le rapport intitulé *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles.* (*Voir le compte rendu des délibérations du comité du 7 avril 2003, fascicule n° 5.*)

Il est entendu — Que l'attachée de recherche et les autres employés peuvent demeurer dans la salle durant les délibérations à huis clos.

Le comité examine une ébauche de rapport. Après délibérations, il est entendu — Que la recommandation 8 soit retranchée de l'ébauche de rapport.

It was moved by the Honourable Senator Gauthier — That the draft report, as amended, be adopted by the committee and submitted to the Senate on Wednesday, May 28, 2003. The question being put on the motion, it was adopted.

The meeting was suspended at 6:20 p.m. and resumed in public at 6:27 p.m.

The committee resumed consideration of its Order of Reference pertaining to its study of the operation of the Official Languages Act and of regulations and directives made thereunder. (*See Committee Proceedings of February 10, 2003, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

From the consortium national de formation en santé:

Pierre Gaudet, Acting Coordinator.

Mr. Gaudet made a presentation and answered questions.

At 7:35 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Richard Maurel

Clerk of the Committee

Il est proposé par l'honorable sénateur Gauthier — Que l'ébauche de rapport modifiée soit adoptée par le comité et présentée au Sénat le mercredi 28 mai 2003. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le comité suspend ses délibérations à huis clos à 18 h 20 et reprend la séance publique à 18 h 27.

Le comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi concernant l'application de la Loi sur les langues officielles, de son règlement d'application et des directives prises sous son régime. (*Voir le compte rendu des délibérations du comité du 10 février 2003, fascicule n° 3.*)

TÉMOINS:

Du consortium national de formation en santé:

Pierre Gaudet, coordonnateur intérimaire.

M. Gaudet fait un exposé, puis répond aux questions.

À 19 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, May 28, 2003

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

THIRD REPORT

On February 5, 2003, the Senate asked your Committee to study the report entitled *Environmental Scan: Access to Justice in Both Official Languages* (revised on July 25, 2002), which had been commissioned by Justice Canada. Your Committee was specifically mandated to study this report with a view to clarifying access to language rights and their exercise under the *Divorce Act*, the *Bankruptcy Act*, the *Criminal Code*, the *Contraventions Act* and other related acts where applicable. Your Committee was to report on its proceedings under this Order of Reference by than May 31, 2003.

BACKGROUND

Justice Canada commissioned the report entitled *Environmental Scan: Access to Justice in Both Official Languages* to track recent developments in language law. A revised version of the report was presented on July 26, 2002. It identifies the needs specific to each province and territory with respect to access to justice in both official languages in three areas under federal jurisdiction: criminal law, bankruptcy law, and divorce and support law.

The authors of the *Environmental Scan* found general dissatisfaction with legal services in French in these three areas in the nine provinces and three territories where French is the minority language. In Quebec, it appears that access to court and legal services in the minority language (English) in these three areas under federal jurisdiction is reasonably satisfactory.

The *Environmental Scan* proposes a variety of approaches to resolving the specific problems in each province and territory, because each is at a different stage regarding access to justice in both official languages. These approaches most notably involve compliance with the language obligations in the *Criminal Code*, a stronger coordinating role for Justice Canada, and the recruitment and training of bilingual legal practitioners.

FOLLOW-UP TO THE ENVIRONMENTAL SCAN

In June 2002, the former Standing Joint Committee on Official Languages published a report entitled *The Justice System and Official Language Communities*, in which it recommended that the federal government:

inform the Committee by September 30, 2002, of the measures it intended to take in following up on the *Environmental Scan* on access to justice in both official languages;

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi le 28 mai 2003

Le comité sénatorial permanent des Langues officielles a l'honneur de déposer son

TROISIÈME RAPPORT

Le 5 février 2003, le Sénat demandait à votre comité d'étudier le rapport intitulé *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*, révisé le 25 juillet 2002 et commandé par Justice Canada. Votre comité s'est notamment vu chargé d'étudier ce rapport en vue de clarifier l'accès aux droits linguistiques, et leur exercice, en vertu de la *Loi sur le divorce*, la *Loi sur la faillite*, le *Code criminel*, la *Loi sur les contraventions* et d'autres lois en conséquence s'il y a lieu. Votre comité devait faire rapport de ses travaux quant à cet ordre de renvoi au plus tard le 31 mai 2003.

CONTEXTE

Le rapport intitulé *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles* a été commandé par Justice Canada pour rendre compte de l'évolution récente du droit en matière linguistique. Une copie révisée du rapport a été déposée le 26 juillet 2002. Ce rapport identifie les besoins spécifiques à chaque province et territoire en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles dans trois domaines du droit qui sont de compétence fédérale: le droit criminel, le droit de la faillite et le droit de divorce et de la pension alimentaire.

Les auteurs de l'*État des lieux* ont constaté un manque général de satisfaction à l'endroit des services juridiques en français dans ces trois domaines du droit dans les neuf provinces et les trois territoires où le français est la langue minoritaire. Au Québec, il semble que l'accès aux services judiciaires et juridiques dans la langue minoritaire (l'anglais) pour ces trois domaines de compétence fédérale est plutôt satisfaisant.

Chaque province et territoire ne se situant pas au même stade en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles, l'*État des lieux* propose diverses solutions pour résoudre les problèmes spécifiques à chacune des composantes de la fédération. Ces solutions visent notamment le respect des obligations linguistiques contenues dans le *Code criminel*, le renforcement du rôle de coordination de Justice Canada, ainsi que le recrutement et la formation de juristes bilingues.

SUIVI DE L'ÉTAT DES LIEUX

L'ancien comité mixte permanent des langues officielles a publié en juin 2002 un rapport intitulé *La justice et les communautés de langues officielles* dans lequel il recommandait au gouvernement fédéral:

D'informer le comité, d'ici le 30 septembre 2002, des mesures qu'il entendait prendre pour donner suite à l'*État des lieux* sur l'accès à la justice en langue officielle;

examine, in cooperation with its provincial and territorial counterparts, models for the delivery of judicial services that are most likely to meet the needs of official language communities;

assist provincial and territorial governments in implementing the appropriate institutional structures to ensure that parties to proceedings genuinely have access to the justice system in both official languages.

In November 2002, the government of Canada responded officially to the report of the Standing Joint Committee on Official Languages. It said that the responsible Deputy Ministers of Justice had authorised in the summer of 2002 the creation of a federal/provincial-territorial working group ("FPT group"), participation in which would be on a voluntary basis. The FPT group, co-chaired by Justice Canada, was to determine the mechanisms that should be put in place to rectify the shortcomings identified in the *Environmental Scan*, while seeking to adapt the solutions to the unique circumstances prevailing in each province and territory.

Initially, the FPT group was made up of representatives from Justice Canada, Alberta, British Columbia, Manitoba, Ontario, New Brunswick and Yukon. Representatives of Nunavut and Saskatchewan, and government officials responsible for francophone affairs in these various jurisdictions have since joined the FPT group. Prince Edward Island has specifically asked to be kept abreast of the FPT group's progress, without wishing for official membership at this time. Four other governments are still not represented on the FPT group: Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Quebec and the Northwest Territories.

The Justice Canada officials who testified before your Committee on April 7, 2003, noted that the FPT group has met twice since its creation. Its mandate, which is for an indeterminate period, has been defined. In the short term, the FPT group's activities will focus on bringing governments and the communities closer together through partnerships, and on consolidating what has been achieved to date. These activities will be facilitated by the introduction of a consultation mechanism designed to bring legal personnel and parties to proceedings closer together while formulating solutions tailored to the situation in each region. One of the FPT group's priorities will be to support the full implementation of the language obligations contained in the *Criminal Code*.

Your Committee notes that the federal Action Plan for Official Languages, released on March 12, 2003, provides for \$45.5 million over five years for access to justice in both official languages. Of this amount, \$18.5 million will enable Justice Canada to invest in targeted measures designed to improve access to the justice system in both official languages: "funding for various projects to be carried out with the assistance of government and non-government partners; stable funding for French-speaking lawyers' associations and their national federation; the creation of a mechanism for consultation with minority official language communities; and the development of

D'examiner, en concertation avec ses vis-à-vis provinciaux et territoriaux, les modèles de prestation de services judiciaires susceptibles de mieux répondre aux besoins des communautés de langues officielles;

D'aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à mettre sur pied les structures institutionnelles donnant aux justiciables un véritable accès au système de justice dans les deux langues officielles.

En novembre 2002, le gouvernement du Canada a répondu officiellement au rapport du comité mixte permanent des langues officielles en spécifiant que les sous-ministres responsables de la justice avaient autorisé à l'été 2002 la création d'un groupe de travail fédéral/provincial-territorial (« groupe FPT ») au sein duquel la participation se ferait sur une base volontaire. Ce groupe FPT, co-présidé par Justice Canada, devait déterminer les mécanismes à mettre en place pour remédier aux lacunes identifiées dans l'*État des lieux*, tout en cherchant à adapter les solutions aux situations particulières des provinces et des territoires.

Lors de sa création, le groupe FPT regroupait des représentants de Justice Canada, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Yukon. Des représentants du Nunavut, de la Saskatchewan et des responsables gouvernementaux des affaires francophones de différentes juridictions se sont depuis joints au groupe FPT. L'Île-du-Prince-Édouard a spécifiquement demandé à être tenue au courant des progrès du groupe FPT, sans toutefois vouloir pour le moment y nommer un représentant. Quatre autres gouvernements ne sont toujours pas représentés au sein du groupe FPT: Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Québec et les Territoires du Nord-Ouest.

Tel que l'ont indiqué les représentants de Justice Canada qui sont venus témoigner devant votre comité le 7 avril 2003, le groupe FPT s'est réuni à deux reprises depuis sa création. Le mandat du groupe FPT, d'une durée illimitée, a été défini. À court terme, l'action du groupe FPT portera sur le rapprochement des gouvernements et des communautés par l'entremise de partenariats, et sur la consolidation des acquis. Cette action sera facilitée par la création d'un mécanisme de consultation qui visera à rapprocher les juristes et les justiciables tout en élaborant des solutions propres à la situation de chacune des régions. L'une des grandes priorités du groupe FPT sera d'appuyer une mise en œuvre complète des obligations linguistiques du *Code criminel*.

Votre comité note que le plan d'action fédéral pour les langues officielles rendu public le 12 mars 2003 prévoit un financement de 45,5 millions de dollars sur cinq ans pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles. De ce montant, 18,5 millions de dollars permettront à Justice Canada d'investir dans des mesures ciblées visant à améliorer l'accès au système de justice dans les deux langues officielles, soient: « le financement de projets réalisés avec le concours de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux; un financement stable pour les associations de juristes d'expression française et leur fédération nationale; la création d'un mécanisme de consultation avec les communautés

tools for training the Department of Justice legal counsels on language rights.” Justice Canada is also preparing to fund language and legal terminology training for Crown attorneys, provincially appointed judges and court personnel, on an *ad hoc*, decentralised basis, adapted to each region.

Your Committee is delighted by the work that the FPT group has begun on access to justice in both official languages to follow up on the findings of the *Environmental Scan*. Your Committee also applauds the funding recently announced in the Action Plan for Official Languages and the projects that Justice Canada intends to launch with this new funding. Your Committee notes, however, that these are only the first steps in the work that needs to be done and that the coming years will be decisive. In particular your Committee is concerned about specific aspects of access to justice in both official languages.

First of all, your Committee believes that it is essential for bilingual judges and court personnel to be available throughout Canada, to ensure access to justice in the language of minority. The government must work in collaboration with lawyers’ associations to find ways of encouraging bilingual law graduates to return to their home regions to practise law.

Further, your Committee considers that bilingualism should be one of the selection criteria in assessing candidates for new appointments to the bench. Because the lack of bilingual judges is a serious problem in a number of regions of this country, the eligibility lists drawn up by the various provincial committees should indicate which candidates meet the bilingualism criterion. This would give the Minister of Justice access to an eligibility list of functionally bilingual lawyers by province and territory, to which he could refer when undertaking the appointment of new judges. The Minister should definitely have the means to make better use of the pool of bilingual candidates.

Your Committee is delighted by Justice Canada’s promise to fund language and legal terminology training, to be provided on an *ad hoc*, decentralised basis, adapted to each region. Language and legal terminology training should also be made available to all judges and to all agents who represent the Minister before a court.

Your Committee finds it disturbing that only between 40 and 60 per cent of judges inform parties to proceedings, when they are not represented by a lawyer, of their right to be heard in the official language of their choice. To ensure the application of the provisions in section 530 of the *Criminal Code*, which guarantee accused persons the right to be tried in the official language of their choice, it is important to take steps to ensure a truly proactive offer of legal and judicial services in the language of the

de langue officielle en situation minoritaire; et finalement, le développement d’outils de formation sur les droits linguistiques pour les conseillers juridiques du ministère de la Justice. » Justice Canada prévoit également financer la formation linguistique et en terminologie juridique des procureurs de la Couronne, des juges de nomination provinciale et du personnel judiciaire, selon une approche ponctuelle et décentralisée adaptée aux régions.

Votre comité se réjouit du travail amorcé par le groupe FPT sur l’accès à la justice dans les deux langues officielles pour donner suite aux constats de l’*État des lieux*. Votre comité applaudit également le financement récemment annoncé dans le plan d’action fédéral pour les langues officielles, ainsi que les projets que Justice Canada entend lancer grâce à ces nouveaux fonds. Votre comité remarque cependant que ce ne sont là que les débuts du travail à accomplir et que les prochaines années seront déterminantes. Votre comité a notamment certaines préoccupations face à des aspects précis de l’accès à la justice dans les deux langues officielles.

Votre comité croit tout d’abord qu’il est primordial que des juges et du personnel bilingues soient disponibles partout au Canada pour assurer l’accès à la justice dans la langue de la minorité. Il faut travailler en collaboration avec les associations de juristes pour trouver des moyens d’encourager les diplômés des facultés de droit qui sont bilingues à retourner dans leur région d’origine pour pratiquer leur profession.

Ensuite, votre comité estime que le bilinguisme devrait constituer un critère de sélection parmi d’autres lors du processus d’évaluation des candidatures pour la nomination de nouveaux juges. Le manque de juges bilingues constituant une lacune importante dans plusieurs régions du pays, la liste de candidats admissibles aux postes de juge préparée par les différents comités provinciaux devrait indiquer quels sont les candidats qui répondent au critère du bilinguisme. Ceci permettrait au ministre de la Justice d’avoir accès à une liste d’admissibilité des avocats fonctionnellement bilingues par province et territoire à laquelle il pourrait se référer lorsqu’il procède à la nomination de nouveaux juges. Il est en effet souhaitable que le ministre se donne les moyens de tirer de plus en plus profit du bassin de candidats à la magistrature qui sont bilingues.

Votre comité se réjouit de l’engagement de Justice Canada à financer la formation linguistique et en terminologie juridique, qui devra se faire selon une approche ponctuelle et décentralisée adaptée aux régions. Une formation linguistique et en terminologie juridique devrait également être offerte à l’ensemble des juges et aux mandataires destinés à représenter le ministre auprès d’un tribunal.

Votre comité trouve inquiétant qu’entre 40 p. 100 et 60 p. 100 seulement des juges avisent les justiciables, lorsqu’ils ne sont pas représentés par un avocat, de leur droit d’être entendu dans la langue officielle de leur choix. Pour assurer la mise en application des dispositions prévues à l’article 530 du *Code criminel*, qui garantit à l’accusé le droit d’être entendu dans la langue officielle de son choix, il est important de prendre des moyens nécessaires pour assurer une véritable offre active de

minority. It is important to bear in mind that in *Beaulac*, the Supreme Court ruled that language rights must be given a broad and generous interpretation by the courts. Justice Canada must see to it that judges are made more aware of these provisions in the *Criminal Code*, so that they consistently inform parties that they have the right to be heard in the official language of their choice. It would also be desirable that section 530 serve as a model for extending language rights to bankruptcy, divorce and support cases.

Two pilot projects have been set up in recent years in Manitoba and Saskatchewan, to improve access to judicial and legal services in both official languages. The single-window model (Manitoba), and the launch of a travelling provincial court staffed by bilingual personnel (Saskatchewan) have both led to notable improvements in the quality and equality of services offered in the two official languages. It is vital that the government make a commitment to support these two pilot projects over the long term, and that it investigate the possibility of introducing similar models in other provinces and territories.

Lastly, your Committee believes it is essential that all legal documentation, such as charges, be accessible in both official languages in those regions of the country where this is not already the case.

RECOMMENDATIONS

Therefore, your Committee makes the seven following recommendations:

That the federal government encourage representatives of the governments of Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador, the Northwest Territories, Nova Scotia and Quebec to join the federal/provincial-territorial working group co-chaired by Justice Canada, because the problem of access to justice in both official languages also affects these jurisdictions.

That the federal/provincial-territorial working group develop incentives designed to encourage bilingual law graduates to return to their home regions to practise law.

That a candidate's bilingualism be one of the selection criteria in evaluating nominations for appointments to the bench, and that an eligibility list of functionally bilingual lawyers in each province and territory be available for reference purposes.

That the government offer language and legal terminology training to all judges and all agents of Justice Canada.

services judiciaires et juridiques dans la langue de la minorité. Il est important de rappeler que dans l'arrêt *Beaulac*, la Cour suprême a statué que les droits linguistiques doivent recevoir des tribunaux une interprétation large et généreuse. Justice Canada doit faire en sorte que les juges soient davantage sensibilisés aux dispositions du *Code criminel* pour qu'ils puissent, en tout temps, informer les justiciables qu'ils ont le droit d'être entendus dans la langue de leur choix. Il serait également souhaitable que le modèle de l'article 530 du *Code criminel* puisse servir d'exemple pour étendre les droits linguistiques au droit de la faillite, du divorce et de la pension alimentaire.

Par ailleurs, deux projets-pilotes ont été mis sur pied au cours des dernières années au Manitoba et en Saskatchewan afin d'améliorer l'accès aux services judiciaires et juridiques dans les deux langues officielles. Le modèle de guichet unique (Manitoba) et l'instauration d'une cour provinciale itinérante dotée d'un personnel bilingue (Saskatchewan) ont tous deux apporté des améliorations notables en matière d'égalité et de qualité des services offerts dans les deux langues officielles. Il est primordial que le gouvernement s'engage à appuyer à long terme ces deux projets-pilotes et qu'il étudie la possibilité d'implanter des modèles semblables dans d'autres provinces ou territoires.

Finalement, votre comité croit essentiel que toute la documentation juridique, tels les actes d'accusation, soit accessible dans les deux langues officielles dans les régions du pays où elle ne l'est pas encore.

RECOMMANDATIONS

Votre comité émet par conséquent les sept recommandations suivantes:

Que le gouvernement fédéral encourage les représentants des gouvernements de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, de la Nouvelle-Écosse et du Québec à se joindre au groupe de travail fédéral/provincial-territorial co-présidé par Justice Canada, car le problème de l'accès à la justice dans les deux langues officielles touche également ces juridictions.

Que le groupe de travail fédéral/provincial-territorial développe des incitatifs visant à favoriser le retour des diplômés des facultés de droit qui sont bilingues dans leurs régions d'origine pour qu'ils puissent y pratiquer leur profession.

Que le bilinguisme du candidat constitue un critère de sélection parmi d'autres lors du processus d'évaluation pour la nomination de nouveaux juges et qu'une liste d'admissibilité des avocats fonctionnellement bilingues par province et territoire soit disponible pour des fins de référence.

Que le gouvernement offre une formation linguistique et en terminologie juridique à l'ensemble des juges et aux mandataires de Justice Canada.

That judges be always required to inform parties to proceedings that they have the right to be heard in the language of their choice, and that section 530 of the *Criminal Code* be used as a model in extending language rights to bankruptcy, divorce and support cases.

That the government make a long-term commitment to support the single-window and travelling bilingual provincial court pilot projects in Manitoba and Saskatchewan, and that it investigate the possibility of similar models in other provinces and territories.

That all legal documentation be available in both official languages in all regions of the country.

Respectfully submitted,

Que les juges soient tenus en tout temps d'informer les justiciables qu'ils ont le droit d'être entendus dans la langue de leur choix, et que le modèle de l'article 530 du *Code criminel* serve d'exemple pour étendre les droits linguistiques au droit de la faillite, du divorce et de la pension alimentaire.

Que le gouvernement s'engage à long terme les projets-pilotes de guichet unique et de cour provinciale itinérante bilingue au Manitoba et en Saskatchewan, et qu'il étudie la possibilité d'implanter des modèles semblables dans d'autres provinces ou territoires.

Que toute la documentation juridique soit disponible dans les deux langues officielles dans toutes les régions du pays.

Respectueusement soumis,

La présidente,

ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday May 26, 2003

The Standing Senate Committee on Official Languages is meeting today at 4:07 p.m. to study and report upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

The Honourable Rose-Marie Losier-Cool (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: We are happy to welcome Ms. Sheila Copps, Minister of Canadian Heritage.

Ms. Sheila Copps, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage: There are two assistant deputy ministers here with me today, Ms. Eileen Sarkar, who is responsible for citizenship and identity and Ms. Susan Peterson, who is responsible for cultural affairs. Ms. Peterson works in cultural investments and Ms. Sarkar will speak directly to issues related to the Official Languages Act. We cannot speak about official languages without mentioning our support for culture.

The Chair: Minister, you will be giving your presentation. I am certain that there will be many questions. We have been looking forward to meeting you.

I wish to point out that the minister will have to leave at approximately 5:15 p.m. The members of her staff can stay somewhat longer if we feel the need.

Ms. Copps: Linguistic duality and the recognition of official languages are cornerstones of Canadian values and social cohesion. Our mandate is found in Part VII of the Official Languages Act. Our objectives and programs are really based on two pillars. First of all, the official language communities are strong and enjoy the support of many partners, and secondly linguistic duality must be recognized and valued by all Canadians.

[*English*]

In the 2001 Speech from the Throne, the Government of Canada made a formal commitment to the promotion of Canada's linguistic dualities by reiterating support for official languages communities and for the expansion of the influence of French culture and language throughout the country and, by our determination, to serve Canada in two official languages. In the budget of 2003, we invested in a five-year action plan to renew the official languages policy.

[*Translation*]

The memorandum of understanding on education from 1988 to 1989 and 1993 to 1997, provided for federal investment of \$261 million.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 mai 2003

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 07 pour étudier, afin d'en faire rapport, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

L'honorable Rose-Marie Losier-Cool (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: Nous sommes heureux de recevoir Mme Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien.

Mme Sheila Copps, c.p., députée, ministre du Patrimoine canadien: J'ai avec moi deux sous-ministres adjointes. Mme Eileen Sarkar, responsable de la citoyenneté et de l'identité et Mme Susan Peterson, responsable des affaires culturelles. Mme Peterson travaille pour les investissements culturels et Mme Sarkar parlera directement des questions qui touchent la Loi sur les langues officielles. Nous ne pouvons parler des langues officielles sans parler de l'appui que nous donnons par rapport à la culture.

La présidente: Madame la ministre, vous avez une présentation. Je suis certaine qu'il y aura beaucoup de questions. Nous avions hâte de vous rencontrer.

Je vous souligne que Mme la ministre doit partir vers 17 h 15. Les membres de son personnel pourront rester un peu plus longtemps si nous en sentons le besoin.

Mme Copps: La dualité linguistique et la reconnaissance des langues officielles font partie des valeurs canadiennes et de notre coalition sociale. Notre mandat se trouve dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Nos objectifs et nos programmes reposent vraiment sur deux piliers. Premièrement, les communautés de langues officielles sont fortes et veulent se réjouir de l'appui de plusieurs partenaires et deuxièmement, la dualité linguistique doit être reconnue et appuyée par tous les Canadiens.

[*Traduction*]

Dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement du Canada s'est engagé formellement à promouvoir la dualité linguistique du Canada, en continuant d'appuyer les minorités de langue officielle, en consolidant l'influence de la culture et de la langue française dans l'ensemble du pays et en étant déterminé à servir le Canada dans les deux langues officielles. Dans le budget de 2003, nous avons investi dans un plan d'action quinquennal afin de renouveler la politique sur les langues officielles.

[*Français*]

Le protocole d'entente, de 1988 à 1989 et de 1993 à 1997, relatif à l'enseignement prévoyait des investissements fédéraux de 261 millions de dollars.

This investment was considerably reduced under program review. The new 1999 investments for official languages support programs made it possible to improve the situation considerably.

The contribution planned for the official languages budget thus increased to \$215 million in 2002-2003, the final year of the MOU. These amounts include the contributions of the provinces and territories under national memorandums and programs, which amounts to \$182.2 million, educational investment measures, \$18 million, and special support to Ontario for school governance, \$15 million.

At the moment, there are 254,074 students in primary and secondary school, 153,700 of whom study French outside of Quebec and 100,353 students studying in English in Quebec. There are 1,025 primary and secondary schools, 672 of which are French language schools outside Quebec and 353 English-language schools in Quebec. As for post-secondary institutions, there are 28, including seven CEGEPs and three universities that operate in the English language in Quebec, 18 French-language post-secondary institutions outside Quebec along with the French-language post-secondary distance education network. There is now school governance in every province and territory where francophones manage their own schools.

With respect to strong and supported minority communities, the funding has been set for 2003 to 2008 at \$544.2 million under the MOU and the bilateral agreements. New investments and a targeted financial envelope totalling \$209 million over five years bring total investments to \$753 million from 2003 to 2008. These funds will be allocated according to precise and measurable strategic objectives.

[English]

The targeted funding envelopes will be the subject of bilateral agreements outside the protocol between the Department of Canadian Heritage and the provinces and territories.

[Translation]

I asked Hilaire Lemoine, the Director General, to look into the possibility of establishing a parents monitoring committee. There are currently agreements between the Government of Canada and the provinces. School boards are the responsibility of the province; it is difficult for a school board to criticize the province if it fails to deliver the goods. We are looking for a way to empower and inform parents by creating a monitoring committee for each of the bilateral agreements signed in the next round of negotiations, province by province, under the agreement.

Where are the problems? There is a loss of students when they reach secondary school. Why? The possibility of taking post-secondary education in French is a determining factor in whether or not parents choose to enrol and keep their children in the minority education system. When the time comes, from grade 7 to

Ces investissements ont été considérablement réduits dans le cadre de l'examen des programmes. Les nouveaux investissements de 1999 pour les programmes d'appui aux langues officielles ont permis un important redressement de la situation.

La contribution prévue au budget des langues officielles est alors passée à 215 millions de dollars en 2002-2003, dernière année du protocole. Ces sommes comprennent des contributions des provinces et des territoires dans le cadre des protocoles et des programmes nationaux qui est de 182,2 millions de dollars. Les mesures d'investissement en éducation, 18 millions de dollars et l'appui spécial à l'Ontario pour la gestion scolaire, 15 millions de dollars.

Actuellement, il y a 254 074 élèves au primaire et au secondaire, dont 153 700 étudiants en français à l'extérieur du Québec et 100 353 étudiants en anglais au Québec. Il y a 1 025 écoles primaires et secondaires, dont 672 de langue française à l'extérieur du Québec et 353 de langue anglaise au Québec. Pour ce qui est des institutions post-secondaires, il y a 28 institutions y compris sept cégep et 3 universités de langue anglaise au Québec, 18 institutions post-secondaires en français à l'extérieur du Québec et le réseau d'enseignement post-secondaire à distance en français. On a maintenant la gestion scolaire dans toutes les provinces et territoires et les francophones gèrent leurs propres écoles.

En ce qui a trait aux communautés minoritaires fortes et appuyées, les fonds prévus de 2003 à 2008 sont de 544,2 millions de dollars avec le protocole et les ententes bilatérales. De nouveaux investissements et une enveloppe de financements ciblés, une somme de 209 millions de dollars sur cinq ans portent les investissements totaux à 753 millions de dollars de 2003 à 2008. Ces fonds seront alloués en fonction d'objectifs stratégiques précis et mesurables.

[Traduction]

Les enveloppes de financement ciblées feront l'objet d'accords bilatéraux distincts du protocole intervenu entre le ministère du Patrimoine canadien et les provinces et territoires.

[Français]

J'ai demandé à Hilaire Lemoine, directeur général, d'examiner la possibilité de créer un comité de surveillance des parents. Actuellement, il y a des ententes entre le gouvernement du Canada et les provinces. Le conseil scolaire est issu de la province; il est difficile pour le conseil scolaire de critiquer si la province ne livre pas la marchandise. On cherche une façon de sensibiliser et de responsabiliser les parents en créant un comité de surveillance de chacune des ententes bilatérales conclues dans les prochaines rondes de négociation, province par province, selon l'entente.

Où se situent les problèmes? Il y a une perte d'effectifs lorsque les étudiants se rendent au secondaire. Pourquoi? À cet égard, la possibilité de poursuivre des études post-secondaires en français est un facteur déterminant dans le choix des parents d'inscrire et de maintenir leur enfant dans le système scolaire de la minorité.

grade 8 or from grade 8 to grade 9, if there is not a good post-secondary system in place, students often decide to switch to the other system. That is when the loss of francization occurs.

The consolidation and expansion of the post-secondary system remain relevant. Furthermore, the loss of students and the small numbers continue to be a major challenge for post-secondary education in minority communities.

The targeted results for teaching include the need to reduce the differences in quality between minority official-language schools and those of the majority, to ensure the long-term viability of francophone school systems and access to French language post-secondary education.

Needs differ from one part of Quebec to another, particularly outside of Montreal. Our objectives include revitalizing schools, bolstering community life, upgrading the language skills of school populations, and distance education.

With respect to the agreement between Canada and the various communities in each province and territory, the current budget is \$159 million over five years. Under the plan announced by the Prime Minister, new investments of \$19 million are going to be made available to enrich community life, an increase of 12 per cent. The network of community infrastructure allows communities to live in their language. This does not mean only schools, but also what happens before and after school, formal education and community life. Progress was made with the establishment of 20 schools/community centres, as well as 18 francophone community radio stations and six anglophone stations, not to mention, for the first time, the addition of youth activities.

This weekend, I attended the Jeux de la francophonie canadienne in Prince Edward Island. The first games were held five years ago, when there was only one school. Friday evening, it was full. There are now five primary schools on Prince Edward Island. Growth is explosive. It is a model to be followed. Five years ago, they were wondering whether enough people would attend, but the building of schools created more demand in other parts of the province. There is now a request from the school in Souris. Young people are getting to know one another through sport and that is a good thing. They are preparing for the Acadian Games and then for the Canadian francophonie Games. Attempts are also being made to sign agreements with minority communities and to make cultural investments. We have signed an action plan for books, CDs, for the promotional office of the Zone francophone, the regional distribution theatre network in Western Ontario and the Atlantic region, the regional theatre festival, the national network of song galas, and the national cultural forum. A five-year agreement, from 2002 to 2007, which was renewed in March 2002, covers theatre, media arts, visual arts, song, music, literature and cultural development. The signatories are Canadian Heritage, the Fédération culturelle canadienne-française, the Canada Council, the National Arts

Quand arrive le bon moment, de la septième à la huitième ou de la huitième à la neuvième, si on n'as pas un bon système post-secondaire implanté, souvent les étudiants décident de changer de système. C'est le moment clé où il y a une perte de la francisation.

La consolidation et l'expansion du réseau post-secondaire demeurent d'actualité. Par ailleurs, la dispersion des effectifs et la faiblesse des nombres continuent à poser des défis majeurs dans l'enseignement post-secondaire en milieu minoritaire.

Dans le cadre des résultats visés dans l'enseignement, on doit réduire l'écart qualitatif entre l'enseignement dispensé dans les écoles de la minorité et celles de la majorité, assurer la viabilité à long terme des systèmes scolaires francophones et l'accès au post-secondaire en français.

Au Québec, les besoins diffèrent, particulièrement à l'extérieur de Montréal. Nous visons la revitalisation de l'école, son arrimage à la vie communautaire et la mise à niveau linguistique des clientèles scolaires et l'enseignement à distance.

En ce qui concerne l'entente entre le Canada et les communautés de chacune des provinces et territoires, le budget actuel est de 159 millions de dollars sur cinq ans. Les nouveaux investissements, selon le plan annoncé par le premier ministre, sont de l'ordre de 19 millions de dollars pour l'enrichissement de la vie communautaire qui représentent une augmentation de 12 p. 100. Le réseau d'infrastructures communautaires permet à une communauté de vivre dans sa langue. On ne parle pas seulement de l'école mais aussi de l'avant et de l'après école, de la scolarisation et de la vie communautaire. On est allé de l'avant avec 20 centres scolaires et communautaires. On a aussi 18 stations francophones de radio communautaire et six stations anglophones et on a commencé pour la première fois les activités jeunesse.

Cette fin de semaine, j'ai assisté à une joute de la Francophonie canadienne à l'Île-du-Prince-Édouard. La première expérience a eu lieu il y a 5 ans. À cette époque, il n'y avait qu'une seule école. Vendredi soir, c'était plein. Ils ont maintenant cinq écoles primaires à l'Île-du-Prince-Édouard. L'épanouissement est explosif. C'est un modèle à suivre. Il y a cinq ans, on se demandait si suffisamment de jeunes y assisteraient, mais la construction des écoles a créé d'autres demandes dans d'autres parties de la province. Nous avons une demande en ce qui a trait à l'école à Souris. Les jeunes apprennent à se connaître avec le sport et c'est bon. Ils se préparent pour les jeux de l'Acadie et ensuite pour les Jeux de la francophonie canadienne. On essaie aussi de faire des accords entre les communautés minoritaires et les investissements culturels. Nous avons signé un plan d'action pour des livres, des disques, le bureau de promotion de la zone francophone, le réseau régional de diffusion des arts de la scène de l'ouest de l'Ontario et de l'Atlantique, le festival du théâtre des régions, le réseau national des galas de la chanson, le projet national de mobilisation en actions culturelles. Une entente quinquennale 2002-2007, renouvelé en mars 2002, concerne le théâtre, les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson, la musique, la littérature et le développement culturel. Les

Centre, the Canadian Broadcasting Corporation and the National Film Board. Efforts are being made to convince these major institutions to support the linguistic duality.

The goal is to make sections 40 and 42 of the Official Languages Act a reality in arts and culture by fostering the dissemination and promotion of artistic products and events of the Canadian francophonie. For example, there is now a festival of francophone films in Toronto that runs currently with the Toronto Film Festival. It was launched four years ago and it is unbelievable how it is snowballing.

For the strong and supported minority communities and provincial/territorial services in the minority language, there are federal/provincial/territorial agreements totalling \$66.9 million over five years for services. The budget has been increased by \$14.5 million in the government's action plan, a boost of 22 per cent.

The objectives of the new funds are to develop innovative projects that constitute one-stop windows to those who live as part of a minority, to increase services at the municipal level, to promote the Canadian francophonie, and to support New Brunswick in the implementation of its new Official Languages Act.

[English]

Duality must be recognized and valued, and I think some of the facts and figures on second language instruction are worth repeating.

In Canada, there are 328,451 students in French immersion classes, and there are more than 2,000 schools offering French immersion programs across the country. I read Senator Gauthier's letter to the editor this morning about the support of Canadians for an official languages policy. He is absolutely right.

In the province of Quebec, there are 38,388 students in French immersion classes, and there are 563,690 French-language students who are taking English second language courses. There is an appetite in both language groups to know and understand the other language. Eighty-two per cent of Canadians support Canada's official language policy, so Senator Gauthier's letter, which was published in the paper this morning, rings true vis-à-vis the population. Unfortunately, some of the other editorial boards are not as forward-thinking.

We have a targeted envelope for second language instruction of \$137 million over five years. We also support bursaries and monitors to develop the capacities of teachers, which has been one area of concern. For that, we have \$91 million over five years, and that has received an additional investment of \$35.5 million over five years. Those objectives are to improve the teaching of core French and English programs; to relaunch immersion; to develop innovative pedagogy, that is, to modernize the teachers; to

signataires sont Patrimoine canadien, la Fédération culturelle canadienne-française, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, la Société Radio-Canada et l'Office national du film. On essaie de convaincre ces grandes institutions d'appuyer la dualité linguistique.

On vise à concrétiser la portée des articles 40 et 42 de la Loi sur les langues officielles dans les domaines des arts et de la culture en favorisant la diffusion et la promotion des produits et d'événements artistiques de la Francophonie canadienne. Par exemple, on a maintenant un festival de films francophones à Toronto qui se déroule lors du Festival du film de Toronto. Il a été lancé il y a quatre ans et il a fait boule de neige, c'est incroyable.

Pour ce qui est des communautés minoritaires fortes et appuyées et des services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité, il y a des ententes fédérales-provinciales-territoriales sur les services avec un budget actuel de 66,9 millions de dollars sur cinq ans. Le budget majoré de 14,5 millions de dollars dans le plan d'action du gouvernement représente une augmentation de 22 p. 100.

Les objectifs des nouveaux fonds sont de développer des projets innovateurs qui donnent un guichet unique à ceux qui vivent en situation minoritaire, d'accroître la prestation des services municipaux, de promouvoir la francophonie canadienne et d'appuyer le Nouveau-Brunswick dans la mise en oeuvre de sa nouvelle Loi sur les langues officielles.

[Traduction]

La dualité linguistique doit être reconnue et valorisée. Voici quelques faits et statistiques sur l'enseignement de la langue seconde qui méritent d'être répétés.

Au Canada, il y a 328 451 élèves en classe d'immersion française et plus de 2 000 écoles offrant des programmes d'immersion française. J'ai lu la lettre du sénateur Gauthier qui a été publiée ce matin sur l'appui qu'accordent les Canadiens à une politique sur les langues officielles, et il a tout à fait raison.

Au Québec, il y a 38 388 élèves en immersion française et 563 690 élèves du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde. Manifestement, dans les deux groupes linguistiques, on veut apprendre l'autre langue officielle. Quatre-vingt-deux pour cent des Canadiens ont indiqué leur appui à la politique canadienne sur les langues officielles, et la lettre du sénateur Gauthier qui a été publiée dans les journaux ce matin est tout à fait pertinente. Malheureusement, certains autres comités de rédaction ne sont pas aussi avant-gardistes.

Nous avons prévu une enveloppe de financement ciblée pour l'enseignement de la langue seconde de 137 millions de dollars sur cinq ans. Nous avons aussi des bourses et le programme de moniteurs pour accroître les capacités d'enseignement, une question qui a soulevé des préoccupations. Nous avons investi 91 millions de dollars sur cinq ans dans ces programmes qui viennent de recevoir de nouveaux investissements de 35,5 millions de dollars sur cinq ans. À cet égard, les objectifs sont d'améliorer

increase learning opportunities through linguistic exchanges; and also to encourage access to post-secondary education programs.

Through these particular objectives we expect to double, from 24 per cent to 50 per cent, the number of secondary school graduates with a working knowledge of their second language within the next decade. The targeted funding envelopes will be the subject of bilateral agreements outside the protocol with 50-50 shares between the Department of Canadian Heritage and the provinces and territories that come forth with innovative programs. It will not be a blank cheque. It will be an investment in the provinces that chose to invest. A reason that one of the first investments we made was in New Brunswick was because New Brunswick decided that they would create a bilingual platform for their people.

[Translation]

The 2001 census shows that bilingualism has made progress everywhere in Canada, but that it has lost its impetus among young anglophones in the 10 to 19 age group outside Quebec. The figures show that enrolments in regular French as a second language and immersion programs have reached a ceiling. This is partly attributable to the budget cuts of the 1990s and the cuts to funds devoted to second language learning, which were reduced by 52 per cent between 1991 and 2000-2001.

In Quebec, the creation of a targeted funding envelope for second language education coincides with renewed interest in learning English and French as a second language in Quebec.

[English]

Each year, more than 9,000 young Canadians have a chance to work in their second language through programs that Canadian Heritage started in 1996. One is called Young Canada Works in Both Official Languages, which has seen 6,433 participants since 1996. Another is the Summer Language Bursary Program, which has had 200,000 participants since its inception in 1971, and another is the Official-Language Monitor Program, which has had 30,000 teacher participants since 1973. French for the Future, a youth forum in 12 large Canadian cities, emphasizes the value of learning a second language.

[Translation]

There is also the Rendez-vous de la francophonie to raise awareness of the French fact in Canada. We know that 70 per cent of Canadian youth are interested in linguistic exchanges, including 77 per cent of young francophones.

[English]

We have also focused on interdepartmental coordination because of the importance of sections 41 and 42. In implementing section 41, we work with 29 federal agencies and

les programmes de base d'enseignement du français et de l'anglais langue seconde; de relancer l'immersion; de favoriser l'innovation pédagogique, autrement dit, moderniser l'enseignement; d'élargir les occasions d'apprentissage tels que les échanges linguistiques et d'encourager l'accès aux programmes postsecondaires.

Nous espérons avec ces objectifs doubler, de 24 p. 100 à 50 p. 100, le nombre de diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance fonctionnelle de leur deuxième langue d'ici 10 ans. Les enveloppes de financement ciblées feront l'objet d'accords bilatéraux distincts du protocole et prévoiront un partage égal entre le ministère du Patrimoine canadien et les provinces et territoires qui présentent des projets novateurs. Il ne s'agira pas d'un chèque en blanc. Nous sommes prêts à faire un investissement dans les provinces qui veulent aussi investir. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons d'abord investi au Nouveau-Brunswick, car le Nouveau-Brunswick a décidé de donner un milieu bilingue à ses habitants.

[Français]

Le recensement de 2001 révèle que le bilinguisme a progressé partout au Canada, mais qu'actuellement il est en perte de vitesse chez les jeunes anglophones de 10 à 19 ans à l'extérieur du Québec. Les chiffres démontrent que les inscriptions au programme régulier de français langue seconde et d'immersion plafonnent. La perte de cet élan serait en partie attribuable aux compressions budgétaires des années 1990 et à la diminution des fonds consacrés à l'apprentissage de la langue seconde qui a baissé de 52 p. 100 entre 1991 et 2000-2001.

Au Québec, la création d'une enveloppe ciblée pour l'enseignement de la langue seconde coïncide avec un renouveau d'intérêt pour l'apprentissage de l'anglais et du français langue seconde au Québec.

[Traduction]

Chaque année, plus de 9 000 jeunes Canadiens ont l'occasion de mieux apprécier la dualité linguistique par le biais des différents programmes de Patrimoine canadien: le programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles auquel 6 443 jeunes ont participé depuis 1996; le Programme de bourses d'été de langues, qui a compté plus de 200 000 participants depuis 1971, et le Programme des moniteurs de langues officielles auquel plus de 30 000 personnes ont participé depuis 1973. «Le français pour l'avenir?», un forum jeunesse qui se tient dans 12 grandes villes canadiennes, met en valeur l'apprentissage de la langue seconde.

[Français]

Il y a aussi les Rendez-vous de la Francophonie pour renforcer le fait français au Canada. On sait que 70 p. 100 de la jeunesse canadienne désire participer à des échanges linguistiques, y compris 77 p. 100 des jeunes de la communauté francophone.

[Traduction]

Nous avons aussi mis l'accent sur la coordination interministérielle en raison de l'importance des articles 41 et 42. Pour la mise en oeuvre de l'article 41, nous travaillons

departments to encourage development of official language strategic planning, reporting and evaluation of their activities. We have action plans and achievement reports in 29 departments that are tabled with the annual report to Parliament on official languages, and we also created the Interdepartmental Partnership with the Official Languages Communities. This is a five-year initiative aimed at leveraging more support from other departments in favour of the development of the official language minority. It has an annual budget of \$5.5 million. Of that amount, we have been able to lever \$23.3 million of services for official language communities.

[Translation]

Designated departments and agencies were selected following consultation with the minority official language communities.

[English]

In 2001, we signed MOUs with the Canada Council for the Arts, Industry Canada, Telefilm Canada and Health Canada. In 2002, we signed MOUs with CBC Radio-Canada, ACOA, Agriculture and Agri-Food Canada, Human Resources, Fisheries and Oceans, Economic Development Canada, the Canadian Council for the Arts, Western Diversification, and the Canadian Immigration Office. In 2002-03, we signed MOUs with the National Film Board and Foreign Affairs and International Trade.

In the first two years, 13 MOUs generated \$17.4 million, adding to the \$5.3 million from the IPOLC. In the third year, 15 MOUs and IPOLC funding of \$6.3 generated \$23.3 million in support of official language communities.

The Interdepartmental Coordination Accountability Framework assigns all federal institutions clear responsibilities to determine whether their policies have an impact on linguistic duality, how they approach their responsibilities, how they meet the needs of minority communities, how they consult the public in developing and implementing their policies, how they make employees aware of the needs of minority communities and, where an impact has been identified, to plan activities, to present deliverables and to provide for results assessment mechanisms.

We have designated an expanded role for the Department of Justice to examine initiatives, programs and policy directions with a potential influence on official language communities, and to reinforce the Treasury Board and Privy Council monitoring roles.

étroitement avec 29 ministères et organismes clés pour encourager les ministères désignés à inclure le développement des communautés de langue officielle dans leur planification stratégique, leurs rapports et l'évaluation de leurs activités. Des plans d'action et des évaluations des 29 ministères clés sont déposés au Parlement avec le Rapport annuel sur les langues officielles. Nous avons aussi créé le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle, le PICLO. C'est une initiative quinquennale visant à encourager d'autres ministères à appuyer le développement des communautés minoritaires. Son budget annuel est de 5,5 millions de dollars auxquels s'ajoutent 23,3 millions de dollars pour les services aux communautés de langue officielle.

[Français]

Des ministères et organismes désignés ont été choisis après consultation avec les communautés de langues officielles et en situation minoritaire.

[Traduction]

En 2001, nous avons signé des protocoles d'entente avec le Conseil des arts du Canada, Industrie Canada, Téléfilm Canada et Santé Canada. En 2002, nous avons signé des protocoles d'entente avec CBC/Radio-Canada, l'APICA, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Développement des ressources humaines Canada, Pêches et Océans, Développement économique Canada, le Conseil des arts du Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest et Immigration Canada. En 2002-2003, nous avons signé des protocoles d'entente avec l'Office national du film et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Pendant les deux premières années, les 13 protocoles d'entente ont généré 17,4 millions de dollars qui se sont ajoutés aux 5,3 millions de dollars du PICLO. La troisième année, les 15 protocoles d'entente et le financement du PICLO de 6,3 millions de dollars ont généré 23,3 millions de dollars pour l'appui au développement des communautés de langue officielle.

Le cadre de concertation et de responsabilité ministérielles précise les responsabilités de toutes les institutions fédérales en vue de déterminer si leurs politiques ont une incidence sur la dualité linguistique, comment ces institutions abordent leurs responsabilités, comment elles répondent aux besoins des communautés minoritaires, comment elles consultent le public sur l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs politiques et comment elles sensibilisent leurs employés aux besoins des communautés minoritaires. Quand il a été déterminé que leurs politiques ont une incidence, on examine la planification des activités, la présentation des résultats visés et les mécanismes d'évaluation des résultats.

Nous avons accru le rôle du ministère de la Justice dans l'examen des initiatives, des programmes et des orientations qui pourraient avoir une incidence sur les communautés de langue officielle. Nous avons aussi renforcé les rôles de surveillance du Conseil du Trésor et du Conseil privé.

Our role under section 42 is to encourage and promote coordination of federal institutions of the implementation of the commitment set out in section 41; to establish incentives like the IPOLC program; to enforce provisions applicable to all institutions that have to table action plans; and to recommend that other institutions be covered by the framework. There are 29 now designated, and we would like to see that number increase.

[*Translation*]

We spoke a little about the importance of the linguistic duality, but it also needs to be reflected in agencies like the CRTC, the Canadian Television Fund, The Canada Music Fund, the Canada Council, the Archives and the Library, national museums, Telefilm, et cetera.

I am going to give you the two most recent examples of how the CRTC benefits francophone communities. On May 7, 2003, the CRTC approved the application from the CBC French language service, Société Radio-Canada, to operate a transmitter in Victoria to broadcast Radio-Canada's "Première chaîne."

On April 17, 2003, the CRTC approved the application from La coopérative radiophonique de Toronto to establish a new French language community radio station in Toronto.

In 2002, the renewal of the CPAC licence required that it be distributed both official languages across Canada, except for small cable operators. The report also mentions that licences were granted to increase the reach of La chaîne culturelle and that the Standing Committee had tabled a report on the role of the CRTC and official languages in Canada.

In connection with the CBC and funding, it is mentioned that the French-language service, Société Radio-Canada, has French-language television in all regions of the country. RDI, the French-language news network, serves 7.5 million francophone subscribers, including 5.5 million subscribers outside Quebec, and its operating expenses are \$318 million.

For radio, la Première chaîne reaches 98 per cent of francophones in Canada. The CBC's La chaîne culturelle reaches 90 per cent of francophones and receives operating expenditures of \$104.9 million.

As for the Television Fund, part of the budget is reserved for French-language productions, specifically for minority French-language communities. In 2001-2002, \$8.6 million were spent on support for 21 French-language projects by francophones in minority communities, which led to the creation of 80 new hours of programming.

Aux termes de l'article 42, notre rôle est d'encourager et de promouvoir la coordination des institutions fédérales dans la mise en oeuvre des engagements énoncés à l'article 41; d'établir des mesures incitatives telles que le PICLO; de mettre en application les dispositions auxquelles sont assujetties toutes les institutions devant déposer un plan d'action et de recommander que d'autres organismes soient visés par le cadre de responsabilité. Ce cadre vise actuellement 29 organismes et nous aimerais voir leur nombre augmenter.

[*Français*]

On a parlé un peu de l'importance de la dualité linguistique, mais cela doit aussi se refléter dans les organismes tels le CRTC, le Fonds de télévision canadien, le Fonds de musique canadien, le Conseil des arts du Canada, les archives et la bibliothèque, les musées nationaux, Téléfilm, et cetera.

Je vais vous faire part des deux exemples les plus récents du CRTC au bénéfice des communautés francophones. Le 7 mai 2003, le CRTC a approuvé la demande de la SRC visant à exploiter un émetteur à Victoria qui transmettrait le service de la Première chaîne de Radio-Canada.

Le 17 avril 2003, le CRTC a approuvé la demande de la coopérative radiophonique de Toronto visant à établir une nouvelle station de radio communautaire de langue française à Toronto.

En 2002, le renouvellement de la licence du CPAC a rendu obligatoire la distribution dans les deux langues officielles partout au Canada, sauf pour les plus petits câblodistributeurs. Il est aussi fait mention de l'octroi des licences pour augmenter la diffusion de la chaîne culturelle et du dépôt, en 2003, d'un rapport du comité permanent sur le rôle du CRTC dans l'évolution du dossier des langues officielles au Canada.

Au sujet de Radio-Canada et de son financement, il est fait mention de la présence de la télévision française de la Société Radio-Canada dans toutes les régions du Canada. La chaîne RDI dessert 7,5 millions d'abonnés francophones, dont 5,5 millions d'abonnés à l'extérieur du Québec et reçoit des dépenses d'exploitation de 318 millions de dollars.

En ce qui a trait à la radio, la Première chaîne rejoint 98 p. 100 des francophones du pays; la chaîne culturelle de la SRC rejoint 90 p. 100 de francophones et reçoit des dépenses d'exploitation de 104,9 millions de dollars.

Concernant le Fonds de télévision, une partie des budgets est mise de côté au Fonds de télévision pour soutenir des projets de langue française, précisément en situation minoritaire. En 2001-2002, il y avait 8,6 millions de dollars pour soutenir 21 projets de langue française créés par des francophones en situations minoritaire, ce qui a entraîné la création de 80 nouvelles heures de programmation.

There were productions in Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, New Brunswick and British Columbia. When I established the Fund, I was emphatic that part of it be set aside for minorities, because it gave young people the opportunity to remain in their home communities to work.

[English]

Arts Presentation Canada: This deals with changes that we have made in the programming of Canadian Heritage arts funding. The total budget of Arts Presentation Canada is a bridge between the Cultural Initiatives Program and Arts Presentation Canada. Arts Presentation Canada has a \$2-million budget, of which 8 per cent is set aside for French-speaking minorities outside the Province of Quebec.

I turn now to special considerations for official language minority assistance. The stacking requirements for arts presentation of 75 per cent can be waived in the case of minority languages. We have actually built the program to give special consideration to those in minority situations.

[Translation]

Cultural Spaces Canada received 12 per cent of the \$14 million investment for francophones living in minority communities. That is 12 per cent of the total budget.

[English]

With respect to the National Arts Training Contribution Program, you can see that we have tried to use the power of the investment of Canadian Heritage outside the official languages envelope to provide a platform for young artists.

I turn now to book publishing.

[Translation]

Support for the francophone sector is \$14.5 million. The budget for the four components of book publishing is \$35 million. There is investment in book fairs across Canada. This year, 3,446 books were published by francophones, namely 50 per cent of all investment in books. As for the percentage between Quebec and outside Quebec, I could ask someone from Industry Canada to give further details.

Twelve of the 16 publications in the magazine category are published by minority francophone publishers.

[English]

Turning to the Canada Music Fund, we are trying, in all the programs of the department, to be more broadly based. When I became the minister we had —

[Translation]

MUSICACTION invested in francophone music in Quebec. Factus invested in anglophone music outside Quebec. A fund was created for both groups, called the Canada Music Fund. Attempts

Il y avait des projets réalisés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Quand j'ai créé le fonds, j'ai insisté pour qu'une partie soit mise de côté pour les minorités parce que cela donnait la possibilité aux jeunes de rester chez eux pour travailler.

[Traduction]

Présentation des arts Canada porte sur les changements que nous avons apportés dans notre financement des arts. Le budget total de Présentation des arts Canada permet le chevauchement entre le Programme d'initiatives culturelles et Présentation des arts Canada. Son budget annuel est de deux millions de dollars, dont 8 p. 100 est versé à des projets des minorités francophones hors Québec.

Je passe maintenant aux considérations spéciales pour les initiatives de langue officielle minoritaire, qui pourront déroger au plafond du cumul de 75 p. 100. Nous avons prévu des mesures spéciales pour les communautés linguistiques minoritaires dans ce programme.

[Français]

Pour l'espace culturel au Canada, 12 p. 100 sur 14 millions de dollars d'investissement était donné aux francophones vivant en situation minoritaire. C'est 12 p. 100 du budget total.

[Traduction]

En ce qui concerne le Programme national de formation dans le secteur des arts, vous pouvez constater que nous avons tenté de mettre à profit le pouvoir d'investissement de Patrimoine Canadien en dehors de l'enveloppe des langues officielles pour aider les jeunes artistes.

Abordons maintenant l'édition.

[Français]

Pour l'appui au secteur francophone, c'est 14,5 millions de dollars. Le budget pour les quatre parties de l'appui aux livres représente 35 millions de dollars. On investit dans les salons du livre partout au Canada. Cette année, 3 446 livres ont été publiés par les francophones, c'est-à-dire 50 p. 100 de tous les investissements dans le domaine du livre. Pour ce qui est de la proportion entre l'intérieur et l'extérieur du Québec, je pourrais demander à quelqu'un d'Industrie Canada d'apporter des précisions à ce sujet.

Douze des 16 publications que l'on retrouve dans les magazines sont faites par des francophones vivant en situation minoritaire.

[Traduction]

En ce qui concerne le Fonds de la musique du Canada, comme pour les autres programmes du ministère, nous tentons de ratisser plus large. Lorsque je suis devenue ministre...

[Français]

Musique Action investissait dans la musique francophone du Québec. Factus investissait pour la musique anglophone à l'extérieur du Québec. On a créé un fonds pour les deux

are now being made to establish an equivalence between anglophone projects in Quebec and francophone projects outside Quebec.

For example, in 2001-2002, 42 per cent of projects approved by MUSICACTION were minority francophone productions. The total budget increased by 50 per cent between 2000-2001 and 2002-2003, from \$10 million to \$28 million over a period of three years. Efforts are being made to ensure that anglophones in Quebec and francophones outside Quebec receive their fair share.

Then there is Francocommunités virtuelles, Canadian Culture Online, and the Canadian New Media Fund. On Friday, we announced initial support for the New Media Fund. It is for the universities conducting a study on the two languages, namely the University of Prince Edward Island, the Université de Moncton and University of New Brunswick, which are studying how two communities speaking two different languages can interconnect via the Internet.

If we succeed, we will be the first place in the world to have conducted a study on how to interconnect communities virtually in two languages. It will constitute an asset to minority language communities, and for those who live in such minority communities in big cities like Toronto and Montreal. If it works, it will be a springboard for communities that speak different languages.

Francocommunités virtuelles is administered by Industry Canada. The first agreement to establish virtual francophone communities came from Canadian Heritage. After linking all municipal libraries in Canada and public places to the Internet, the second greatest need is people who are living as part of a minority, hence the birth of Francocommunités virtuelles.

[English]

With respect to Telefilm Canada, you can read about some of the projects. We continue to insist that agencies — and we continue to struggle with them — support cultural expression in diverse languages across the country.

For example, the Cinéfest du Sudbury —

[Translation]

An article in *The Globe and Mail* mentioned how successful the Toronto Cinéfest had been and that it had had nothing to do with the government. On the contrary, it had everything to do with the government. We were the first to grant financing. I urged Telefilm Canada to begin to support regional and minority film festivals.

Support to the Sudbury Cinéfest, the Winnipeg Cinémental and the Toronto Cinéfranco came from Telefilm at the request of Canadian Heritage. It did not happen because they just decided

groupes, soit le Fonds de musique canadien. Maintenant, on essaie d'avoir une équivalence entre les projets anglophones au Québec et les projets francophones hors Québec.

Par exemple, en 2001-2002, 42 p. 100, des projets approuvés par Musique action étaient des projets de francophones vivant en situation minoritaire. Le budget total a été augmenté de 50 p. 100 en 2000-2001 à 2002-2003, soit de 10 millions à 28 millions de dollars dans une période de trois ans. On veut s'assurer que les anglophones au Québec et les francophones hors Québec reçoivent leur juste part.

En ce qui concerne la franco-communauté virtuelle, vous avez Culture canadienne en ligne, fonds des nouveaux médias au Canada. Vendredi, nous avons annoncé un premier appui au fonds des nouveaux médias. C'était pour les universités qui faisaient une étude dans les deux langues, soit l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Université de Moncton et l'Université du Nouveau-Brunswick qui étudient comment deux communautés de deux langues différentes puissent s'interconnecter par Internet.

Si nous réussissons, nous serons le premier endroit au monde où une étude aura été faite pour interconnecter des communautés virtuellement dans deux langues. C'est une force pour les communautés vivant en situation minoritaire et pour ceux qui vivent cette situation dans des grandes villes comme Toronto et Montréal. Si cela fonctionne, ce sera un tremplin pour les communautés de langues différentes.

Les franco-communautés virtuelles sont administrées par Industrie Canada. La première entente pour créer les franco-communautés virtuelles venait de Patrimoine Canada. Après avoir connecté Internet dans toutes les bibliothèques municipales du Canada et dans les endroits publics, le deuxième plus grand besoin demeure ceux vivant en situation minoritaire, d'où la naissance de la franco-communauté virtuelle.

[Traduction]

Vous pouvez voir dans le mémoire certains des projets que nous avons entrepris avec Téléfilm Canada. Nous continuons d'insister — et ce n'est pas facile — pour que les organismes appuient l'expression culturelle dans les deux langues officielles à l'échelle du pays.

Par exemple, le Cinéfest de Sudbury...

[Français]

Un article dans le *Globe and Mail* mentionnait la réussite du Cinéfest de Toronto et que cela n'avait rien à faire avec le gouvernement. Au contraire, cela avait tout à faire avec le gouvernement. Nous avons été les premiers à accorder le financement. J'ai insisté pour que Téléfilm Canada commence à donner un appui au festival cinématographique en région et en situation minoritaire.

Le Cinéfest de Sudbury, le Cinémental de Winnipeg et le Cinéfranco de Toronto relèvent tous d'une politique de Téléfilm exigée par Patrimoine Canada. Ce n'est pas parce qu'ils ont

one day to invest somewhere other than Toronto, Montreal and Vancouver. We took the time to make sure that funds were spread more equitably across Canada.

Thirty-two of 78 NFB productions/coproductions were made in French. Forty-one per cent in 2001-2002, \$18.4 million for French programming. There are documentary productions, fiction productions and animation shorts for Studio Acadie, Ontario and the West, that are available to 55 libraries in Canada and that give the Canadian market as a whole access to French Canadian artists and products, and also to 250 international film festivals. We are trying to make use of everything we have.

At the Canada Council for the Arts, 2.7 per cent is awarded in the form of investment. Over \$3 million goes to francophones in minority communities. The National Arts Centre has been much more national in recent years. The national museums history centre has been announced. It is all part of our need to make people aware of what is available at the National Library and National Archives of Canada to share with everyone, and to teach students who we are, in both official languages.

[English]

I now turn to our next challenges. The protocol and bilateral agreements need to be in place for April, 2004.

[Translation]

As we are studying the possibility of establishing a parental monitoring committee, we have been speaking with parents in each of the regions and each of the provinces to see what form it should take. I know that many provinces already have parents associations, but we want to make sure that there is truly a committee to monitoring what we are doing with the province because the school boards are not in a position to criticize the governments that are their masters.

When we sign a five-year agreement, we want to make sure that the agreement is followed, but there is no way of reviewing it.

[English]

We have a new intergovernmental agreement. We need to renew the intergovernmental agreement on community services by 2004. We also need a renewal of the Canada community agreements. Those are the agreements that started the programming and community centres, community radio stations and cultural programming. They have been the glue that has held everything together.

Official languages needs to be a priority for everyone, not just Canadian Heritage. We need to work together to achieve our stated goals.

I look forward to working with you to achieve those stated goals.

décidé un jour d'investir ailleurs qu'à Toronto, Montréal et Vancouver. Nous avons pris le temps de nous assurer qu'il y avait un investissement plus égal au Canada.

Trente-deux des 78 productions ou coproductions de l'ONF ont été réalisées en français. Quarante et un p. 100 en 2001-2002, 18.4 p. 100 ont été consacrés à la programmation française. On a des productions de documentaires, de fictions et de courts métrages d'animation pour Studio Acadie, en Ontario et dans l'Ouest, qui sont accessibles à 55 bibliothèques au Canada et qui donnent accès aux artistes et aux produits canadiens français au grand marché canadien et à 250 festivals du cinéma international. On essaie de se servir de tout ce que nous avons.

En ce qui concerne le Conseil des arts du Canada, 2,7 p. 100 est consacré à des investissements. Plus de 3 millions sont pour les communautés francophones vivant en situation minoritaire. Le Centre national des arts a une vocation bien plus nationale depuis quelques années. On a annoncé le projet de centre d'histoire des musées nationaux. Cela fait partie de notre besoin de faire ressortir ce qu'on retrouve à la Bibliothèque nationale et aux archives du Canada pour le partager avec tout le monde et pour faire savoir aux étudiants qui nous sommes, dans les deux langues officielles.

[Traduction]

Permettez-moi maintenant de vous toucher quelques mots des défis qui nous attendent. Le Protocole et les nouvelles ententes bilatérales devront être en place d'ici avril 2004.

[Français]

Comme nous étudions la possibilité de créer un comité de surveillance des parents, on parle aux parents de chacune des régions et de chacune des provinces pour savoir quelle forme cela doit prendre. Je sais que beaucoup de provinces ont déjà des associations de parents, mais on veut s'assurer qu'il y a vraiment un comité pour surveiller ce que nous faisons avec la province parce que les conseils scolaires ne peuvent pas critiquer les gouvernements dont ils sont issus.

Quand on signe une entente quinquennale, on veut s'assurer que l'entente soit observée, mais il n'y a aucun moyen de le revoir.

[Traduction]

Nous avons un nouvel accord intergouvernemental. Nous devons renouveler l'accord intergouvernemental sur les services communautaires d'ici 2004. Nous devons aussi renouveler des ententes Canada-communautés qui constituent le fondement des centres communautaires, de la programmation culturelle et des radios communautaires, ce qui a permis de cimenter tout cela.

Les langues officielles doivent être une priorité pour tous, pas seulement pour Patrimoine canadien. Nous devons oeuvrer en étroite collaboration pour atteindre nos objectifs.

J'espère pouvoir collaborer avec vous dans nos initiatives en vue d'atteindre ces objectifs.

[*Translation*]

The Chair: Thank you for your commitment to minority communities and the Canadians who live in them. Your presentation has proved that you are certainly familiar with the needs of these communities. I am thinking of the francophones of British Columbia, who were very pleased to receive your support when Simon Fraser decided to give French courses in post-secondary education. You have just said that the school boards are not in a position to criticize the government. Let us now consider those who can criticize the government.

My question has to do with the Auditor General's 2001 report. On the last page of your presentation, I am looking at the next challenges. You are planning to sign a new MOU.

I am thinking of Minister Dion's presentation, where there was discussion of accountability. How do you intend to evaluate the performance objectives of the official languages programs received by the communities? Programs and agreements are signed. Will this new MOU reflect the needs? We often hear it said that they are not performing.

Can you comment on accountability as mentioned in the Auditor General's report, which said that the programs were not monitored closely enough? Those were not the exact words used, but that is what they meant.

Ms. Cops: I would rather speak of the Auditor General's question in connection with the programs. The communities tell me that when they receive \$5 million or \$10 million, they are faced with a mountain of red tape. We need a strategy. A foundation or a university that receives \$60 million is not subject to the same requirements as a committee of volunteers that receives \$10,000.

We are attempting to have multi-year funding. Now, when you submit an application, you have to redo it every year. We are trying to provide a structure that is more in keeping with the reality of volunteer work.

Depending on whether you receive \$\$60 million or \$6,000, the requirements should be different. We looked at the situation in New Brunswick to make the forms easier and more accessible to the people.. We are trying to change the way forms need to be filled in and to have multi-year funding.

Accountability is something else again. I have always believed that accountability is important in every field. It's all very well to tell someone: you have a right, but you do not have the right to take legal action. My thoughts about this are not necessarily supported by others in the government. That is why in the Dion plan we added a framework that will attempt to review how the new structures that we are implementing have worked out after three years.

The Chair: Will this framework or will these performance objectives be included in the new MOU that you plan to put in place by April 2004?

[*Français*]

La présidente: Je vous remercie de votre engagement vis-à-vis les communautés et les Canadiens vivant en situation minoritaire. Votre présentation vient prouver que vous avez certainement une connaissance des besoins de ces communautés. Je pense aux francophones de la Colombie-Britannique qui étaient très heureux d'avoir votre appui lorsque Simon Fraser a décidé de donner des cours de français en éducation postsecondaire. Vous venez de dire que les conseils scolaires ne peuvent pas critiquer le gouvernement. Attardons-nous à ceux qui peuvent critiquer le gouvernement.

Ma question porte sur le rapport de 2001 de la vérificatrice générale. Je regarde à la dernière page de votre présentation les prochains défis. Vous voulez mettre en place un nouveau protocole.

Je pense à la présentation du ministre Dion où on parle de l'imputabilité. De quelle façon évaluez-vous les objectifs de rendement des programmes de langues officielles que les communautés reçoivent? On signe des programmes et des ententes. Est-ce que ce nouveau protocole va refléter les besoins? On entend souvent dire que les rendements ne sont pas là.

Pouvez-vous commenter l'imputabilité eu égard au rapport de la vérificatrice générale qui disait que ces programmes n'étaient pas assez étroitement encadrés? Ce ne sont pas les mots exacts mais leur signification.

Mme Cops: Je préfère parler de la question de la vérificatrice générale en ce qui a trait aux programmes. Les communautés me disent que lorsqu'elles reçoivent 5 millions ou 10 millions de dollars, elles doivent faire face à une montagne de paperasse. Nous devons avoir une stratégie. Une fondation ou une université qui reçoit 60 millions de dollars n'est pas soumise aux mêmes exigences qu'un comité de bénévoles qui reçoit 10 000 dollars.

Nous essayons d'avoir des financements pluriannuels. Une fois que vous avez fait la demande, vous êtes obligé de refaire la demande à tous les ans. On essaie d'avoir un encadrement plus en contact avec la réalité du bénévolat.

Si vous recevez 60 millions ou si vous recevez 6 000 \$, les exigences doivent être différentes. Nous avons étudié la situation au Nouveau-Brunswick pour faire des formulaires plus faciles, plus accessibles à la population. On essaie de changer la façon de remplir les formulaires et d'avoir un investissement pluriannuel.

En ce qui a trait à l'imputabilité, c'est autre chose. J'ai toujours cru que l'imputabilité dans tous les domaines était importante. Il est bien de dire à quelqu'un: vous avez un droit, mais vous n'avez pas le droit de poursuivre en justice. Ma pensée dans ce contexte n'est pas nécessairement appuyée par d'autres au gouvernement. C'est pour cela que nous avons mis un encadrement au plan Dion qui visera dans trois ans à revoir comment fonctionnent les nouveaux encadrements que nous avons mis de l'avant.

La présidente: Cet encadrement ou ces objectifs de rendement seront-ils inclus dans le nouveau protocole que vous voulez mettre en place d'ici avril 2004?

Ms. Copps: Absolutely. I have always found it somewhat troublesome that we are prepared to take provincial governments to court when they do not meet their commitments, but that we are not prepared to do the same thing for us. If I can give someone advice, then I ought to follow that advice myself. My point of view is not necessarily that of everyone.

The Chair: I agree that you should recognize the volunteer aspect.

Ms. Copps: We signed an agreement with Human Resources. I was told that in this agreement, the Official Languages Act would be complied with. But this was not the case. So when the community noticed that the Official Languages Act was invalidated by provincial statutes, what to do next? The only remedy is to request a change to the system. We had no recourse to uphold their rights because the Act does not require accountability. It is difficult for the community to say that it demands its rights. They have to comply with government interpretations. I would prefer that we do what is done in the National Parks Act. We are adamant that there could be no development unless it is approved by Parliament. When it's in the Act, with a framework and a jurisdiction, it is always easier in the long term to protect rights. One ought not to include rights just because they are currently in fashion. Rights are not given, rights must exist.

The Chair: Thank you, and I remind members that it is difficult to chair a meeting when time is limited.

Ms. Copps: I will listen to the questions and answer at the end.

The Chair: There is one minute left.

Senator Gauthier: What you said today is a step in the right direction. I congratulate you, Minister. You have made great progress.

When you speak of accountability, I have a great deal of difficulty. I introduced a bill in the last Parliament, Bill S-38. The government took a stand and I came back with Bill S-41. The Senate passed the bill on second reading, and the Bill was based on comments made in the course of a Senate committee review.

I am aware of Mr. Dion's position. He wants an action plan, and the action plan will include accountability. He mentioned a framework, character, et cetera, whatever. Whenever we were granted rights over the past 15 years, we obtained them through the courts. In education, in justice, all these issues were settled by the courts. But then we had the right to go to court.

There was the *Beaulac* decision with respect to justice, *Mahé* for education. It took 15 years, from 1982 to 1997 before we could manage our own schools in Ontario. We were told that we could not have recourse to the courts under section 41 because that's the way it is. And yet I was here and you were here, like me, in 1988 when this Act was passed. The language was not declaratory, but executory. At least that is what I believed. I was told afterwards that it was declaratory.

Mme Copps: Absolument, j'ai toujours trouvé cela un peu difficile d'être prêt à amener les gouvernements provinciaux en justice quand eux ne respectent pas leurs droits. Mais nous ne sommes pas prêts à faire la même chose pour nous. Si je veux donner un conseil à un autre, je dois le suivre moi-même. Mon point de vue n'est pas nécessairement le point de vue de tous.

La présidente: Je suis d'accord que vous reconnaissiez l'aspect bénévole.

Mme Copps: Nous avons signé une entente avec les Ressources humaines. Je me suis fait dire que dans cette entente, la Loi sur les langues officielles serait respectée. Mais ce n'était pas le cas. Alors quand la communauté s'aperçoit que la Loi sur les langues officielles était invalidée par la loi provinciale, quel était le suivi? Il y a seulement un recours pour demander à changer le système. On n'avait pas de recours pour soutenir leurs droits parce que la loi ne requiert pas l'imputabilité. C'est difficile pour la communauté de dire qu'elle exige ses droits. Il faut se plier aux interprétations gouvernementales. Je préfère qu'on fasse comme dans la Loi sur les parcs nationaux. On a insisté qu'il n'y aurait pas de développement si ce n'était pas approuvé par le Parlement. Quand c'est dans la loi, avec un encadrement et une juridiction, c'est toujours plus facile à long terme de sécuriser des droits. Il ne faut pas inclure des droits qui sont plus au goût des donneurs. On n'accorde pas des droits, les droits doivent exister.

La présidente: Je vous remercie et je rappelle aux membres qu'il est difficile de présider une réunion quand on est limité dans le temps.

Mme Copps: Je vais écouter les questions et répondre à la fin.

La présidente: Il reste une minute.

Le sénateur Gauthier: Ce que vous avez dit aujourd'hui est un pas dans la bonne direction. Je vous félicite, Madame la ministre. Vous avez fait de grand pas.

Quand on parle d'imputabilité, j'ai beaucoup de difficulté. J'ai présenté un projet de loi à la dernière législature, le projet de loi S-38. Le gouvernement a pris position et je suis revenu à la charge avec le projet de loi S-41. Le Sénat a adopté en deuxième lecture ce projet de loi qui s'inspire des commentaires faits durant l'étude en comité au Sénat.

Je connais la position de monsieur Dion. Il veut avoir un plan d'action et le plan d'action aura une imputabilité. Il a parlé de cadre, de caractère, et cetera, peu importe. Lorsque nous avons obtenu des droits, dans les derniers 15 ans, nous les avons obtenus par les tribunaux. En éducation, en justice, toutes ces questions ont été réglées par les tribunaux. Mais on avait le droit d'y aller.

Nous avons eu l'arrêt *Beaulac* en justice, *Mahé* en éducation. Cela a pris 15 ans, de 1982 à 1997, avant de pouvoir gérer nos écoles en Ontario. On dit qu'on ne peut pas recourir aux tribunaux selon l'article 41 parce que c'est ainsi. Pourtant j'étais ici et vous y étiez comme moi, en 1988, lorsque l'on a adopté cette loi. Le langage n'était pas un langage déclaratoire, mais exécutoire. Du moins, c'est ce que je croyais. On m'a dit par la suite que c'était déclaratoire.

I am now told that there is a committee working on creating this accountability framework. Are you on this committee, Minister? Are you consulted on a regular basis? Are you actively involved in this accountability framework?

Ms. Copps: I will answer at the end.

Mr. Gauthier: When will it all be official?

Ms. Copps: The framework is part of the agreements that we will be signing and the action plan that has been proposed. We sit down with the Assistant Deputy Ministers regularly. It already exists.

Senator Gauthier: I am a politician and I do not sit in on Deputy Ministers' meetings. I am not familiar with that. Can I expect to see the Minister of Canadian Heritage on this committee? I need someone who understands the file the way you do. I am not certain that the others understand it as well. You read between the lines. I do not believe that the accountability framework that has been announced will meet the needs of the communities who have this right. Earlier you said that you were going to establish a parents committee. Who will choose the parents?

Ms. Copps: The Heritage Department. The discussion about the monitoring committee will be included in the agreement that we will sign with the provinces, but we want to consult each of the provinces and the parents in the provinces. The discussion with the parents has already begun. Take British Columbia for example, where there are very few school boards, whereas in Quebec there are many. That is why a different system is needed, depending on the region.

Senator Gauthier: I do not understand how you divide up the responsibilities conferred under section 42 with Mr. Dion, the President of the Privy Council, he maintains that he is responsible for coordination. Who is responsible? How do you share these powers? You have the funds, not him. Who decides? You or Mr. Dion?

The Chair: Minister, you can answer all the questions at the end.

Senator Beaudoin: I have two very specific questions. Section 41 of the Official Languages Act is in my humble opinion clearly executory. There is no doubt about this in my mind. I have never had any, I have not changed my mind, and I am prepared to appear in court to defend my point of view.

You said that the federal government is introducing programs. Are you exercising federal spending authority? I think that you have the absolute right to do so. That is my first question.

Section 23 of the Charter of Rights and Freedoms says that when there are enough parents who speak the official language of a minority group to have a school board or a French school, they can manage their schools. It is a management right. It is true that education falls under provincial jurisdiction. The federal government may spend, under its spending authority, when section 23 applies. It is a good reason to spend in this area. The Constitution says so. Those are my two questions.

On me dit maintenant qu'il y a un comité qui travaille à créer ce cadre d'imputabilité. En faites-vous partie, madame la ministre? Est-ce que l'on vous consulte régulièrement? Êtes-vous partie prenante à ce cadre d'imputabilité?

Mme Copps: Je vais répondre à la fin.

Mr. Gauthier: Quand cela sera-t-il officiel?

Mme Copps: Le cadre fait partie des ententes que nous signons et du plan d'action déjà proposé. Nous siégeons avec les sous-ministres adjoints régulièrement. Cela existe déjà.

Le sénateur Gauthier: Je suis un politicien et je ne siège pas aux réunions des sous-ministres. Je ne connais pas cela. Est-ce que je peux m'attendre à ce que la ministre du Patrimoine canadien participe à ce comité? J'ai besoin de quelqu'un qui comprenne le dossier comme vous. Je ne suis pas certain que les autres le comprennent aussi bien. Vous lisez entre les lignes. Je ne crois pas que le cadre d'imputabilité annoncé va venir d'ici peu satisfaire les besoins des communautés qui ont ce droit. Tantôt vous avez dit que vous alliez établir un comité de parents. Qui va choisir les parents?

Mme Copps: C'est le ministère du Patrimoine. La discussion sur le comité de surveillance sera inclus dans l'accord que nous signons avec les provinces, mais on veut consulter chacune des provinces et les parents des provinces. La discussion est déjà amorcée avec les parents. Si vous prenez l'exemple de la Colombie-Britannique, il y a très peu de conseils scolaires, alors qu'au Québec, il y en a beaucoup. C'est pour cela qu'il faut avoir un système différent selon la région.

Le sénateur Gauthier: Je ne comprends pas comment vous partagez les responsabilités qui vous sont conférées par l'article 42 avec M. Dion, le ministre du Conseil privé. Il soutient qu'il est responsable de la coordination. Qui est responsable? Comment partagez-vous ces pouvoirs? Vous avez des fonds, mais pas lui. Qui décide, vous ou M. Dion?

La présidente: Madame la ministre, vous répondrez à toutes les questions à la fin.

Le sénateur Beaudoin: J'ai deux questions très précises. L'article 41 de la Loi sur les langues officielles, à mon humble avis, est nettement exécutoire. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit. Je n'en ai jamais eu, je n'ai pas changé d'idée et je suis prêt à plaider devant une cour de justice pour soutenir mon point de vue.

Vous avez dit que le fédéral fait des programmes. Est-ce que vous vous servez du pouvoir fédéral de dépenser? Je pense que vous avez le droit absolu de le faire. C'est ma première question.

L'article 23 de la Charte des droits et libertés dit que lorsque les parents de la minorité de langue officielle sont assez nombreux pour avoir un conseil scolaire ou une école française, ils peuvent gérer leurs écoles. C'est un droit de gestion. L'éducation est de juridiction provinciale, c'est vrai. Le gouvernement fédéral peut dépenser, en vertu de son pouvoir de dépenser, lorsque l'article 23 s'applique. C'est une bonne raison de dépenser dans ce domaine. La Constitution le dit. Ce sont mes deux questions.

Senator Comeau: On page 19, you refer to the year 2003, with the renewal of the CRTC licence, which will require cable operators to carry the Cable Public Affairs Channel in French, although an exemption will be made for small cable operators. You are familiar with the St. Mary's Bay region of Nova Scotia. You have a doctorate from Université Sainte-Anne. In Meteghan, half the population lives on the East Coast and the other half on the West Coast. The region is divided in two. To the east there is EastLink cable and to the west, there is Rush, which is receiving an exemption, probably for this case. On a number of occasions, I have tried to encourage this person to carry RDI. He refused. I asked him at least to carry CPAC in French. You are aware that the region is francophone. He refused. I therefore stopped using the cable operator and, like many others, I use a satellite system.

Why give these people an exemption? If I have understood correctly, in 2000-2001, compared to 2001-2002, under the program of education expenses with the provinces, in Nova Scotia, the budget went from \$4.1 million to \$2.7 million, a decrease of \$1.3 million. I would like to know why.

You have a program entitled the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities. I think it is in New Brunswick. What is it? I think that the program received \$10 million in 2001-2002.

[English]

Senator Keon: First, let me congratulate you on a superb program and thank you for coming. Building on what Senator Beaudoin asked you, it seems to me that this initiative is unique. On a global basis, there are probably no comparisons, which means that you have had little or no opportunity to benchmark and compare outcomes.

While you want to be accountable, it seems to me that the preoccupation should not be entirely with accountability at this time. This initiative will have some successes and failures. It is a superb initiative and I do not think it should be bogged down in measuring outcomes three years down the road.

I would like to hear your comments on that.

[Translation]

Senator Chaput: You have developed an unusually thorough understanding of the minority community situation. I congratulate you and thank you for this. This understanding has led to projects that are not only innovative, but concrete and that have really had an impact. I am speaking on behalf of francophones from Western Canada.

I have three examples to give you: the Festival du cinéma francophone, the book fairs — books in French — and your Canadian Television Fund, which accepted small francophone

Le sénateur Comeau: À la page 19, vous faites référence à l'année 2003, avec le renouvellement de la licence du CRTC, qui obligera les câblodiffuseurs à offrir la chaîne du Parlement en français, sauf que vous faites une exception pour les petits câblodiffuseurs. Vous connaissez bien la région de la Baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse. Vous détenez un doctorat de l'Université Sainte-Anne. À Meteghan, la moitié de la population vit sur la côte est et l'autre sur la côte ouest. La région est divisée en deux. Du côté est, vous avez le câblodiffuseur EastLink et du côté ouest, vous avez Rush, qui reçoit une exception, probablement pour ce cas. À quelques reprises, j'ai essayé d'encourager cet individu à nous offrir RDI. Il refusait. Je lui ai demandé d'offrir au moins la chaîne du Parlement en français. Vous savez que la région est francophone. Il a refusé. J'ai donc abandonné le câblodiffuseur et j'utilise, comme plusieurs autres, le système de satellite.

Pourquoi avoir donné des exceptions à des gens? Si je comprends bien, en 2000-2001, relatif à 2001-2002, sous le programme des dépenses avec les provinces en éducation, en Nouvelle-Écosse, le budget est passé de 4,1 millions à 2,7 millions de dollars, une diminution de 1,3 millions de dollars. J'aimerais en connaître la raison.

Vous avez un programme intitulé Institut canadien pour la recherche des minorités linguistiques. Je pense qu'il est au Nouveau-Brunswick. Qu'est-ce que c'est? Je pense que 10 millions de dollars ont été offerts à ce programme, en 2001-2002.

[Traduction]

Le sénateur Keon: Tout d'abord, je tiens à vous féliciter de votre excellent programme et à vous remercier d'être venue. Pour faire suite à ce qu'a dit le sénateur Beaudoin, cette initiative m'apparaît unique en son genre. À l'échelle mondiale, il n'y a probablement rien qui s'y compare, ce qui signifie que vous avez rarement la chance de comparer vos résultats à d'autres.

Vous voulez rendre des comptes, mais je crois que, actuellement, ce ne devrait pas être la reddition de comptes qui devrait primer. Il est certain que votre initiative aura sa part de succès et d'échecs. C'est une excellente initiative et je ne crois pas que la nécessité d'évaluer les résultats dans trois ans devrait vous ralentir.

J'aimerais entendre vos observations à ce sujet.

[Français]

Le sénateur Chaput: Vous avez développé une compréhension plutôt rare de la situation en milieu minoritaire. Je vous félicite et vous en remercie. Cette compréhension s'est traduite par des projets non seulement innovateurs, mais des projets qui sont concrets et qui ont vraiment eu une répercussion. Je parle au nom des francophones de l'Ouest du Canada.

J'ai trois exemples à vous donner: le Festival du cinéma francophone, les salons du livre — les livres en français — et votre Fonds canadien de télévision qui acceptait des petits projets de

minority productions. These made it possible for us to see films from where we live about our own history and about who we are.

The fund was spread over five years, and has now been reduced. What is happening is something that has always happened. As soon as our small groups begin to manage on their own, the funds dry up. They don't learn to fly as they should and then we have to start over from scratch again. Would it not be possible to encourage Industry Canada, your partner in Franccommunautés virtuelles, to ensure that it truly recognizes that we have cultural industries? The cultural industry contributes as much if not more to the economy of our provinces, our country. Could they not add some funds, as they do for other industries?

Would it not be possible at some point to push Industry Canada a little harder?

Senator Léger: Thank you for all the work you have done. You said that the linguistic duality would automatically lead to self-esteem. You gave the example of the Canada Games in Prince Edward Island. God knows we have seen that happen often enough. It creates pride.

[English]

Appetite is created. During the next 30 years, people will be healthier, I hope, with linguistic duality.

[Translation]

That will create responsibility: the more you put out, the more you are successful. We are responsible for our success. That means that it will lead to other things being asked for. Funds are granted to projects, whether they are innovative or not. But as soon as the word "project" is used, it means that it's limited to two years or three years. As Senator Chaput was saying, you just begin to get going and it's over. It causes a lot of harm.

Where do we stand with the Canadian Television Fund? I have the newspapers from May 9. Was it settled last week? I was not here.

Ms. Copps: It is very complicated. When I became Minister, there were three funds: one for Telefilm, one for cable and we created a fund including all of Telefilm and the private fund of \$200 million. Every one who subscribed to cable or satellite contributed a portion of the fees to the fund. This meant that last year, the fund that had \$200 million at the beginning now stood at \$258 million, public and private.

Each time there is an increase in the private portion, it makes a change possible. When the budget came down, two things converged. First of all, in August of last year, they amended the rules of the fund. It is not the government that establishes the rules for the fund, but rather a committee of 16 people, including francophone producers from outside of Quebec, the CBC, Telefilm and private producers.

francophones en milieu minoritaire. Ceux-ci nous permettaient de voir des films de chez nous sur notre histoire et sur ce que nous sommes.

Ce fonds s'étalait sur cinq ans et il a maintenant été réduit. Ce qui se passe, on l'a toujours vu. Lorsque nos petits groupes commencent à voler de leur propres ailes, les fonds manquent. Ils n'apprennent pas à voler comme ils le devraient et ensuite, on doit recommencer à zéro. N'y aurait-il pas lieu de pousser Industrie Canada, votre partenaire pour les communautés franco-virtuelles, afin qu'il reconnaîsse vraiment que nous avons des industries culturelles? L'industrie culturelle contribue autant sinon plus à l'économie de nos provinces, de notre pays. Ils pourraient y ajouter des dollars comme ils le font pour d'autres industries?

Est-ce qu'à un moment donné, on ne pourrait pas pousser plus fort sur Industrie Canada?

Le sénateur Léger: Je vous remercie de tout le travail que vous faites. Vous avez dit que la dualité linguistique va automatiquement provoquer la valorisation personnelle. Vous avez donné l'exemple des Jeux du Canada à l'Île-du-Prince-Édouard. Dieu sait qu'on a vu cela suffisamment. C'est valorisant.

[Traduction]

On crée un certain appétit. J'espère que dans 30 ans, grâce à la dualité linguistique, tous seront en meilleure santé.

[Français]

Cela va créer une responsabilité: plus on en donne, plus on a du succès. On est responsable de notre succès. Ce qui veut dire que cela va demander d'autres choses. On accorde des fonds à des projets, qu'ils soient innovateurs ou pas. Mais dès que l'on dit le mot « projet » c'est limité à deux ans, trois ans. Comme le sénateur Chaput disait: on commence à prendre le dessus et c'est terminé. Cela fait beaucoup de torts.

Où en sommes-nous rendus avec le fonds de la télévision canadienne? J'ai les journaux du 9 mai. Est-ce que cela a été réglé la semaine dernière? J'étais absente.

Mme Copps: C'est très compliqué. Quand je suis devenue ministre, trois fonds existaient: un pour Téléfilm, un pour la câblodistribution et nous avons créé un fonds avec la totalité du Téléfilm et le fonds privé de 200 millions de dollars. Chaque personne qui s'abonne au câble ou qui prend le satellite donne une partie des redevances pour ce fonds. Ce qui fait que l'année dernière, le fonds qui avait au début 200 millions de dollars en était à 258 millions de dollars, public et privé.

Chaque fois qu'il y a une augmentation dans la partie privée, cela permet un changement. Quand nous avons eu le budget, deux choses ont convergé. D'abord, au mois d'août de l'an dernier, ils ont modifié les règles du fonds. Ce n'est pas le gouvernement qui établit les règles du fonds, c'est un comité de 16 personnes dont des producteurs francophones à l'extérieur du Québec, Radio-Canada, Téléfilm, des producteurs privés.

Under the new rules for the fund, the budget gave \$60 million to the Canadian Broadcasting Corporation. Instead of giving \$25 million to the Television Fund and \$35 million to the CBC, the fund was reduced by \$25 million and the CBC received \$60 million.

The problem is that the fund is now financed on the basis of whoever gives the most money. Fourteen of the 15 projects approved were for the CBC. These were major productions. Those who were submitting projects from outside were not submitting big projects. On May 2, these were revised. They gave \$20 million more, which would give a total for this year, even before the \$25 million cut, of \$230 million in the fund. That represents \$30 million more than at the outset.

There is a private component, a satellite component, and we are now conducting an analysis to make sure that the fund does not exclude the smaller players.

That, more or less, explain the three parts of the problem. We are hoping that with the review that is under way, there will be something more specific. This year, there will be \$230 million in the fund and we are emphasizing that we want part of it to go to minority communities, specifically for development. Before the fund, everything went to the CBC. There was no investment except for the CBC.

Thank you for the compliment in saying that I am well aware of the reality. I am aware of it because I have a daughter. I want to know as a parent what the options are. When you leave school and there are no movies, no music, no socialization, the education you are getting is static. That is why we banked on developing sports and culture. It shows in everything we have done outside of politics with respect to official languages. We know that the fund is supposed to help those living in minority communities. We invested in festivals. Senator Keon spoke about the results.

[English]

In actual fact, senator, we have some good student outcomes, which is the only benchmark for the measure. francophone students were the least educated and the worst paid before they had the right to education. They are now the best educated and the best paid. I do not think that is the only outcome we should measure, because life is about more than just money. However, we do have some good economic measures. We have to convince the Auditor General of this. We cannot measure the minority language investments with the same yardstick that we use for institutional investments.

It is not fair to the communities that are struggling on a minority basis. We need to do more work in that area and so we are looking at annual investment to make it simpler for the communities, pursuant to your points.

Avec les nouvelles règles du fonds, le budget a donné 60 millions de dollars à Radio-Canada. Au lieu de donner 25 millions au fonds de télévision et 35 millions à Radio-Canada, on a réduit le fonds de 25 millions de dollars et on a donné 60 millions de dollars à Radio-Canada.

Le problème est que le fonds est maintenant financé selon celui qui donne le plus d'argent. Quatorze des quinze projets approuvés étaient de Radio-Canada. C'était de gros projets. Ceux qui faisaient des demandes de l'extérieur n'étaient pas sur les gros projets. Le 2 mai, ils ont révisé. Ils ont donné 20 millions de dollars de plus, ce qui donnerait un total cette année, même avec la réduction de 25 millions de dollars, de 230 millions de dollars dans le fonds. Cela représente 30 millions de dollars de plus qu'au début.

Il y a une partie privée, une partie satellite et nous faisons maintenant une analyse pour s'assurer que le fonds ne prive pas les joueurs qui sont plus petits.

C'est un peu les trois parties du problème. On espère, avec l'examen qui se fait, avoir quelque chose de plus précis. Il va y avoir cette année 230 millions de dollars dans le fonds et nous insistons pour qu'une partie soit accordée à ceux qui vivent en situation minoritaire, précisément pour le développement. Avant ce fonds, tout était donné à Radio-Canada. Il n'y avait pas d'investissement autre qu'à Radio-Canada.

Vous me faites un grand compliment pour dire que je suis bien consciente de la réalité. Je le suis parce que j'ai une fille. Je veux savoir en tant que parent quels sont les choix. Si vous sortez de l'école et que vous n'avez pas de cinéma, pas de musique, pas de socialisation, vous recevez une éducation statique. C'est pour cela que nous avons misé sur l'épanouissement du sport et de la culture. Cela se reflète dans tout ce que nous avons fait en dehors de la politique sur les langues officielles. Nous savons que le fonds doit aider ceux qui vivent en situation minoritaire. Nous avons investi dans les festivals. Le sénateur Keon a parlé des résultats.

[Traduction]

En fait, nous avons de très bons résultats au niveau des élèves, notre seul étalon. Avant qu'ils aient droit à l'enseignement dans leur langue, les élèves francophones étaient les moins instruits et les moins bien payés. Ils sont maintenant les mieux instruits et les mieux payés. Bien sûr, nous ne devons pas nous en tenir à ce seul succès financier car, dans la vie, il n'y a pas que l'argent qui compte. Toutefois, nous pouvons affirmer avoir obtenu de bons résultats économiques. Nous devons en convaincre la vérificatrice générale. Nous ne pouvons mesurer le succès des investissements dans la minorité linguistique comme nous évaluons les investissements institutionnels.

Ce serait injuste pour les communautés qui luttent comme minorité. Nous devons en faire plus dans ce domaine et nous envisageons un investissement annuel pour faciliter la vie de ces communautés, comme vous l'avez suggéré.

[Translation]

As for Senator Comeau's questions, I fully agree. It caught my attention. Why do they grant this exemption? It would be a good idea to ask the CRTC. I thought that the problem had been dealt with, and if it has not, then it should be. There ought not to be an exemption.

There are a number of institutes, including the one of which you spoke. This was a proposal by the Université de Moncton. In developing a vision of Canada's minorities, one should not rely on a single institution. The Université de Moncton is a good thing. What we did with Université Sainte-Anne and the college to ensure that the language would survive and grow is also important. We use various avenues.

[English]

This is in response to your question about why we do not invest in culture at the Department of Industry.

[Translation]

It provides added value for Canada, why do we say that it has something to do with official languages? It has to do with our economy. We invest in language and culture and it creates jobs. Twenty-five per cent of the population is francophone and 20 per cent of Internet content is in French. We want to get the other departments involved and we will continue to work on this.

With respect to the spending authority mentioned by Senator Beaudoin, you are absolutely right. If we take the action plan that we are beginning with the provinces, they are not forced to take our money. It is optional. When I say that the school boards have trouble criticizing the provinces, it is like the municipalities. School boards are established under provincial statutes. A school board cannot say that it disagrees with a province.

Let us take the province of Nova Scotia, for example. They closed immersion schools in Halifax. Parents were truly committed. As for the system, it was not possible to get an investigation going and for the issue to be made transparent to the public. It was all done behind closed doors. It is all very well to have a review.

[English]

I got the green light from the provincial government, but I never saw a published study. I would like to see something in writing to ensure that there is public accountability.

[Translation]

The parents' committee that we want to establish would be a way of addressing government transparency. If the provinces do not want to accept the investments, they are not obliged to do so. But at least they should do something that is transparent with these funds.

As for executive power, as a politician, I proposed that the province of Ontario become bilingual in 1982.

[Français]

En ce qui a trait aux questions du sénateur Comeau, je suis parfaitement d'accord. Cela me frappe. Pourquoi donnent-ils cette exception? Ce serait bon de venir le demander au CRTC. J'ai pensé que le problème était réglé et s'il ne l'est pas, il devra l'être. Il ne doit pas y avoir d'exception.

Il y a plusieurs instituts, y compris celui dont vous parlez. Il s'agissait d'une proposition de l'Université de Moncton. Dans la vision des minorités au Canada, il ne faut pas que l'on se fie seulement à une institution. L'Université de Moncton, c'est bon. Ce que nous avons fait avec l'Université Sainte-Anne et le collège pour assurer la survie et l'épanouissement, c'est aussi important. On se sert de plusieurs possibilités.

[Traduction]

Cela devrait vous indiquer pourquoi nous n'investissons pas dans la culture par l'entremise du ministère de l'Industrie.

[Français]

C'est une valeur ajoutée pour le Canada, pourquoi dit-on que cela relève des langues officielles? Cela relève de notre économie. On investit dans les domaines linguistique et culturel et cela crée des emplois. Il y a 25 p. 100 de la population qui est francophone et on a 20 p. 100 du contenu sur Internet en français. Nous voulons engager d'autres départements et l'on continuera de le faire.

Quant au pouvoir de dépenser du sénateur Beaudoin, vous avez tout à fait raison. Si nous prenons le plan d'action que nous amorçons avec les provinces, ils ne sont pas obligés de prendre notre argent. C'est un choix. Quand je dis que les conseils scolaires ont de la difficulté à critiquer les provinces, c'est comme les municipalités. La création du conseil scolaire relève de la loi d'une province. Le conseil scolaire ne peut pas dire qu'il n'est pas d'accord avec une province.

Par rapport à la province, par exemple, en Nouvelle-Écosse, ils ont fermé des écoles d'immersion à Halifax. Les parents étaient vraiment engagés. En ce qui a trait au système, on ne pouvait pas déclencher une enquête et avoir une transparence publique. C'est fait à la cachette. C'est bien beau de recevoir un examen.

[Traduction]

J'ai reçu le feu vert du gouvernement provincial, mais je n'ai pas vu de rapport d'étude. J'aimerais avoir un document pour m'assurer qu'il y a une reddition de comptes publique.

[Français]

Le comité des parents que nous voulons créer serait une façon d'avoir une réflexion sur la transparence publique. Si les provinces ne veulent pas accepter les investissements, ils ne sont pas obligés. Mais, au moins, qu'ils fassent avec ces fonds quelque chose de transparent.

En ce qui concerne le pouvoir exécutoire, j'ai proposé à titre de politicienne que la province de l'Ontario devienne bilingue en 1982.

[English]

I have got the scars to show for it.

[Translation]

We helped Montfort Hospital with its efforts. The courts ruled in our favour. Governments are not perfect, even ours. But we are committed.

You spoke earlier about why the percentage of language funds in Nova Scotia were cut by 25 per cent. In the 1995 budget cuts, we reduced funds for official languages by 25 per cent. The new fund will increase this, but five years have been lost.

I prefer to have rights entrenched in an act rather than have rights as a Minister. Case law must decide on matters of accountability with respect to the Official Languages Act. I am trying to answer everything.

With respect to the CRTC and the cultural industries, it would be nice one day to be able to invite organizations that signed agreements and that perhaps have something to add to these questions. Ms. Louise Chevrier, who I appointed, did not agree with the changes to the rules. I wanted a minority francophone voice there. When everyone else decided to change the rules last August, they did not know that it would have the unfortunate consequence of financing only major productions. It would be a good idea, for example, to invite CBC representatives to hear their testimony.

The Chair: Would you accept questions in writing, Minister?

Ms. Coppins: Yes of course.

The Chair: The questions would include questions about the annual report.

Ms. Coppins: I really must leave.

The Chair: Thank you for making yourself available.

Senator Beaudoin: I have always said that on very difficult or controversial issues, it is the courts that need to decide. The Montfort case would never have been won without the courts.

Senator Gauthier: I can't go to court over sections 41 and 42 or Part VII. Part VII is exempt from referral to the courts.

Senator Beaudoin: That is not true. Any point in the Constitution can be referred to the courts. I do not necessarily want to go to court, but I can if necessary. It is true. If there is a point that has been bothering us for years, there will never be an answer until it is taken to court. It's that simple.

Senator Gauthier: Senator Beaudoin, you are speaking like a rich man!

Ms. Sarkar: I have taken note of your comments. As the Minister of Canadian Heritage said, you are the expert.

[Traduction]

J'en porte encore les cicatrices.

[Français]

Nous avons aidé l'Hôpital Montfort dans sa démarche. Les cours nous ont donné gain de cause. Je crois beaucoup au pouvoir des cours. Les gouvernements et même le nôtre ne sont pas parfaits. C'est bien de dire que nous sommes engagés.

Vous avez parlé plus tôt de la raison pour laquelle on a baissé le pourcentage des fonds linguistiques de la Nouvelle-Écosse de 25 p. 100. Lors des compressions budgétaires de 1995, on a réduit de 25 p. 100 l'investissement dans les langues officielles. Le nouveau fonds créera une hausse, mais on a quand même perdu cinq ans.

Je préfère avoir des droits entérinés dans la loi plutôt que d'avoir des droits à titre de ministre. La jurisprudence doit décider de l'imputabilité de la Loi sur les langues officielles. J'essaie de donner des réponses à tout.

Relativement au CRTC et aux industries culturelles, il serait plaisant un jour d'inviter des organismes qui ont signé des ententes et qui ont peut-être quelque chose à ajouter sur ces questions. Mme Louise Chevrier que j'ai nommée n'était pas d'accord avec le changement des règles. Je voulais avoir une voix francophone en situation minoritaire. Lorsque tous les autres ont décidé de changer les règles au mois d'août dernier, ils ne savaient pas que cela créerait un effet pervers en ne finançant que de grosses productions. Il serait bon, par exemple, d'inviter les représentants de Radio-Canada pour entendre leur témoignage.

La présidente: Accepteriez-vous des questions par écrit, madame la Ministre?

Mme Coppins: Oui, bien sûr.

La présidente: Les questions porteraient, entre autres, sur le rapport de l'année.

Mme Coppins: Je dois vraiment partir.

La présidente: Merci beaucoup de votre disponibilité.

Le sénateur Beaudoin: J'ai toujours dit que sur une question très difficile ou très controversée, c'est la cour de justice qui peut se prononcer. L'affaire Montfort n'aurait pas été gagnée sans la cour de justice.

Le sénateur Gauthier: Je ne peux pas aller en cour relativement aux articles 41 et 42 ni à la partie VII. La partie VII est exclue de toute judiciarisation.

Le sénateur Beaudoin: C'est faux. On peut aller en cour sur n'importe quel point de la Constitution. Je ne veux pas aller en cour nécessairement mais je veux aller en cour, si nécessaire. C'est vrai. Si nous avons un point qui nous tracasse depuis des années, on ne connaîtra pas la réponse tant et aussi longtemps que nous n'irons pas devant la cour. C'est aussi simple que cela.

Le sénateur Gauthier: Sénateur Beaudoin, vous parlez comme un homme riche!

Mme Sarkar: Je prends note de vos constatations. Comme la ministre du Patrimoine canadien l'a dit, c'est vous l'expert.

Senator Gauthier: Twenty-nine federal institutions report to the Minister of Canadian Heritage: the National Film Board, the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Canada Council for the Arts did not prepare a report this year. What kind of stick are you going to have to hit them on the head with to make it clear to them that the regulations are there for every one? What kind of penalty is there?

Ms. Sarkar: With your permission, I will ask Mr. Lemoine to reply.

Mr. Hilaire Lemoine, Director General Official Languages Support Programs, Department of Canadian Heritage: Each year, the Minister of Canadian Heritage, Ms Copps, releases reports from the various institutions. We are always a year late in terms of tabling these reports in Parliament. These three institutions will have to submit a report, because these reports will be included in Minister Copps' annual report next year.

Senator Gauthier: There was no report for 2001-2002. What do you do in such a situation? I know that these reports are often shelved. There is no follow-up. What happens when the reports are not prepared? Nothing. It's an empty shell.

Senator Chaput: What could the Standing Senate Committee on Official Languages do to help Canadian Heritage use a stick? You are responsible for monitoring the action plans of the departments required to prepare them, but you do not have the clout to tell them: You didn't do it, here's what's going to happen. You expend a great deal of effort, but you don't have control over the results. What can the committee do to help you with this very difficult task?

Mr. Lemoine: When your committee asks a department or an agency to appear, that is always a good incentive. You can support us in that way.

The Chair: We will give you the tools and you can use them.

Senator Comeau: On March 24, the Department granted the Fédération des communautés acadiennes et francophones du Canada funds for a symposium entitled "Vive la différence, l'exception francophone." What exactly is that about?

Mr. Lemoine: Senator Comeau, I think that we will have to send you that information in writing, because I would not want to mislead you.

Senator Comeau: I wanted to do a comparison between the CBC budgets in Saskatchewan and Nova Scotia. These two provinces are more or less similar. The CBC categorically refused to give me information about the budgets and the funds spent in Saskatchewan and Nova Scotia. The answer was more or less that I would not understand how the figures are set out.

Le sénateur Gauthier: Il y a 29 institutions fédérales qui font rapport au ministère du Patrimoine canadien: l'Office national du film, le ministère des Affaires étrangères et du commerce international et le Conseil des Arts du Canada n'ont pas fait de rapport cette année. Quelle sorte de bâton avez-vous pour leur cogner sur la tête en leur disant que le règlement existe pour tout le monde? Quelle sorte de pénalité imposez-vous?

Mme Sarkar: Avec votre permission, j'invite M. Lemoine à vous donner une réponse.

M. Hilaire Lemoine, directeur général des programmes d'appui aux langues officielles, ministère du Patrimoine canadien: À chaque année, la ministre du Patrimoine canadien, Mme Copps, rend public les rapports des différentes institutions. On est toujours un an en retard par rapport au dépôt de ces rapports au Parlement. Ces trois institutions devront soumettre un rapport parce que ce rapport fera partie du rapport annuel de la ministre Copps l'année prochaine.

Le sénateur Gauthier: Pour 2001-2002, il n'y a pas eu de rapport. Que faites-vous dans cette situation? Je sais que ces rapports sont souvent tablettés. Il n'y a pas de suivi. Qu'arrive-t-il lorsque les rapports ne sont pas produits? Rien. C'est une coquille vide.

Le sénateur Chaput: Que pourrait faire le Comité sénatorial permanent des langues officielles pour aider Patrimoine canadien à prendre le bâton? Vous avez la responsabilité de suivre les plans d'action des ministères qui sont visés, mais vous n'avez pas le marteau pour leur dire: vous ne l'avez pas fait, voici donc ce qui va vous arriver. Vous mettez beaucoup d'efforts, mais vous n'avez pas de contrôle sur les résultats. Que pourrait faire le comité pour vous appuyer dans ce travail si ardu?

M. Lemoine: Lorsque votre comité demande à un ministère ou à une agence de comparaître, cela est toujours un bon incitatif. Vous pouvez nous donner votre appui de cette façon.

La présidente: On vous fournit les marteaux et vous allez vous en servir.

Le sénateur Comeau: Le 24 mars, le ministère a donné un octroi à la Fédération des communautés acadiennes et francophones du Canada pour un colloque intitulé «Vive la différence, l'exception francophone». De quoi était-il question?

Mr. Lemoine: Sénateur Comeau, je pense qu'on va devoir vous envoyer l'information par écrit, je ne voudrais pas vous induire en erreur.

Le sénateur Comeau: J'ai voulu faire une comparaison entre les budgets de Radio-Canada en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. Ce sont deux provinces plus ou moins semblables. Radio-Canada a refusé catégoriquement de me fournir ses budgets et les fonds dépensés en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. La réponse était plus ou moins que je ne comprendrais pas la manière dont les chiffres sont distribués.

It is interesting to see that we, the parliamentarians, are asked to vote on rather large amounts of money, but after the money is received, we are no longer intelligent enough to understand how the budgets are allocated. The CBC President categorically refused to reply to me.

Is there no way in which a parliamentarian or anyone else can demand such information from an agency like the CBC, which receives taxpayer funds? I am one of those who approve these funds every year. I would have thought that it would only natural that a parliamentarian should at least be able to know how the funds are spent. I was not asking for much. Is there a procedure to be followed to obtain this kind of information?

Ms. Peterson: Mr. René Bouchard, the Director General of Broadcasting Policy and New Media, will answer your question.

Mr. René Bouchard, Director General, Broadcasting Policy and New Media: I have looked ad the letter that was sent to you and I must say that the tone was rather curt. I think that the explanation basically said that the manner in which the expenses were broken down by the CBC made it difficult to identify the specific costs for a specific station in a specific region.

The explanations you were given mentioned that in a specific region, for a specific station, at a specified time, the programming may come from outside: it may come from the network, the region or it may be local. The cost of broadcasts for the network and the cost of regional programs are not necessarily charged to the local station or the region.

It is therefore difficult, when people ask what funds are required for a production by a CBC station in a specific community, to give a straight answer because the network costs or regional costs chargeable to that station are not known.

That was the gist of the reply. Basically, the CBC is accountable to Parliament; it must file an annual report. It is also accountable to the CRTC for issuing licences and programming. There are CBC accountability measures that can provide us with information. When the questions are very detailed, it may be difficult to reconcile the financial data with information for a very specific station, and I think essentially, that that was the CBC's reply.

Senator Comeau: I was an accountant for many years. At the time, we had no computers.

I cannot believe that these days, with computers making life so much easier and software like Excel, that there is no way of separating out the costs for the Atlantic and other regions.

I find that difficult. If the President of the Canadian Broadcasting Corporation had told me that their accounting system did not work, then I might have thought that that sort of

C'est bien intéressant de voir que nous, les parlementaires, on nous demande de voter des sommes assez considérables, mais après la réception des sommes, nous ne sommes plus assez intelligents pour comprendre la façon dont les budgets sont distribués. Le président de Radio-Canada a catégoriquement refusé de me répondre.

N'y a-t-il pas une manière par laquelle un parlementaire ou quelqu'un d'autre puisse exiger ces informations d'une agence telle que Radio-Canada qui reçoit des fonds des contribuables? Je fais partie de ceux qui votent ces fonds tous les ans. J'aurais pensé qu'il était normal qu'un parlementaire puisse connaître au moins la distribution des fonds. Je ne demandais pas beaucoup. Y a-t-il une façon de procéder pour avoir ce genre d'information?

Mme Peterson: M. René Bouchard, le directeur général de la Politique de la radiodiffusion et des nouveaux médias, va répondre à votre question.

M. René Bouchard, directeur général, Politique de la radiodiffusion et des nouveaux médias: J'ai pris connaissance de la lettre qui vous a été envoyée et le ton était pour le moins expéditif. Je pense que le fond de l'explication mentionnait que les coûts, de la façon dont ils sont répartis par Radio-Canada, rendent difficile l'identification de coûts spécifiques pour une station spécifique dans une région spécifique.

Les explications qui nous sont données mentionnent que dans une région spécifique, pour une station spécifique, à un moment donné, la programmation peut venir de l'extérieur: elle peut venir du réseau, de la région; elle peut être locale. Le coût des émissions pour le réseau et le coût des émissions régionales ne sont pas nécessairement imputés à la station locale ou à la région.

Il devient donc difficile, lorsqu'on demande quels sont les budgets nécessaires pour la production d'une station de Radio-Canada dans une localité spécifique, de faire le compte parce qu'on ne sait pas quels sont les coûts du réseau ou de la région qui sont imputables à cette station.

L'essentiel de la réponse allait dans ce sens. Fondamentalement, Radio-Canada est imputable devant le Parlement; il doit déposer son rapport annuel. Il est également imputable devant le CRTC pour l'octroi de ses licences, de sa programmation. Il y a des mesures de l'imputabilité de Radio-Canada qui nous permettent d'avoir de l'information. Lorsqu'on a des questions très pointues, cela peut être difficile de réconcilier les données financières avec une station très spécifique et je pense que c'est l'essentiel de la réponse de Radio-Canada.

Le sénateur Comeau: J'ai été comptable il y a plusieurs années. À cette époque, on n'avait pas d'ordinateur.

Je ne peux croire qu'aujourd'hui, avec des ordinateurs qui nous rendent la vie beaucoup plus facile, avec des logiciels comme Excel, il n'y ait aucune façon d'arriver à des évaluations des coûts pour l'Atlantique et pour les autres régions.

J'ai trouvé cela difficile. Si le président de Radio-Canada avait dit que leur système de comptabilité ne fonctionnait pas, à ce moment, j'aurais pensé que ce genre de question les intéresserait.

question would be of interest to them. They should be interested in knowing what resources go to Nova Scotia, to New Brunswick and to the West.

Mr. Bouchard: My knowledge of the Canadian Broadcasting Corporation computer system and its accounting system is limited. We can study the question and speak to them about it. However, the fact remains that one of the reasons why they are not always prepared to share information is that they are competing with other undertakings and in some respects would not want all the figures that allow them to compete with other broadcasting undertakings to become public.

There are a number of factors taken together — which were not all explained in the letter you received — that leaves them in certain areas not to provide economic or financial information that is very specific about each of the radio or television stations.

Senator Comeau: I have a final comment. It has been said that we are not very well informed about radio. That bothers me somewhat.

Mr. Bouchard: I would like to answer a question that Senator Comeau asked about cable service and about the exemption given for carrying the CPAC system. Part of the answer that I could give you is that for these small cable operators, carrying a second channel in a language other than the one broadcast adds costs. These costs are fairly significant and for many small cable companies in Canada that have very limited revenue, it can cost them up to \$65,000 per year and they may have only 250 subscribers, sometimes fewer. That is mainly why the CRTC allowed this exemption. It increases costs in a context in which these companies have to compete with Direct Satellite service. These Direct Satellite services have an easier time of providing more channels. For them, it is less expensive to offer CPAC than it is for small cable operators. That was the logic behind the CRTC exemption.

Senator Comeau: You have a minority language community that is divided in two. On one side there is EastLink and on the other a smaller operator. There would be competition. EastLink is big enough to carry RDI, which is not of interest to the small cable operator. What prevents this cable operator from carrying CPAC in French? Why carry it in English but not in French, particularly as the population is francophone.

Mr. Bouchard: I am not familiar with this specific market. The only possible answer I can give you is that for small cable operations, it may be expensive. For many small cable operators, the technology they use allows them to carry only 24 or 36 channels. If they substitute for the most popular channels they provide to their basic service customers by CPAC, then they find that they are in a poorer competitive position with respect to

Ils devraient être intéressés de savoir quels sont les effectifs distribués en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, dans l'Ouest.

M. Bouchard: Ma connaissance du système informatique de Radio-Canada et de son système comptable est limitée. On peut étudier la question et leur en parler. Il demeure toutefois que l'un des éléments qui fait en sorte qu'ils ne sont pas toujours disposés à partager l'information, c'est qu'ils font concurrence à d'autres entreprises, et à certains égards, ils ne voudraient pas que tous les chiffres qui leur permettent de concurrencer d'autres entreprises de radiodiffusion deviennent publics.

Il y a un cumul d'éléments — qui n'étaient pas tous expliqués dans la lettre que vous avez reçue — qui fait en sorte qu'à certains égards, ils ne fournissent pas l'information économique ou financière très spécifique de chacune des stations de radio ou de télévision.

Le sénateur Comeau: J'ai un dernier commentaire. On dit que nous ne sommes pas bien informés dans le domaine de la radio. Je pense que cela me vexe un peu.

M. Bouchard: Je voudrais répondre à une question que le sénateur Comeau a posée en ce qui a trait au service de câblodistribution et à l'exception qui aurait été donnée pour la distribution du système CPAC. Un des éléments de réponse que je pourrais vous donner est que pour ces petites entreprises de câblodistribution, la diffusion d'un deuxième canal dans une langue autre que celle qui est diffusée ajoute des coûts à l'entreprise. Les coûts sont assez importants et il y a un grand nombre de petites entreprises de câblodistribution au Canada qui ont des revenus très modestes, cela peut aller jusqu'à 65 000 dollars par année et ils peuvent avoir 250 abonnés, quelquefois moins. L'exception du CRTC était reliée surtout à cet élément. Cela augmente les coûts dans un contexte où ils doivent faire compétition aux services de Satellite Direct. Ces services de Satellite Direct ont une plus grande capacité d'offrir un plus grand nombre de canaux. Pour eux, il est moins coûteux d'offrir le canal CPAC que pour les petites entreprises de câblodistribution. L'exception que le CRTC avait donnée allait dans ce sens.

Le sénateur Comeau: Vous avez une communauté en situation minoritaire. Elle est divisée en deux. D'une part, il y a EastLink, et d'autre part, il y a ce plus petit. Il y aurait de la compétition. EastLink serait assez gros pour offrir RDI, ce qui n'intéresse pas le petit. Qu'est-ce qui empêche ce câblodiffuseur d'offrir CPAC en français? Pourquoi l'offrir en anglais et pas en français? Surtout que c'est une population francophone.

M. Bouchard: Je connais mal ce marché spécifique. Le seul élément de réponse que je peux vous donner, c'est que pour des petites entreprises de câblodistribution, cela peut être coûteux. Pour plusieurs petites entreprises de câblodistribution, la technologie qu'ils utilisent va permettre de diffuser seulement 24 ou 36 canaux. S'ils remplacent les canaux les plus en demande qu'ils offrent à leur clientèle de base par CPAC, à ce moment, ils

Direct Satellite. Direct Satellite services can carry many more than 24 or 36 channels, including CPAC, sometimes in both languages.

Senator Comeau: I must admit that I am not sympathetic, because he refused to answer my letters asking why he could not consider providing the service.

Senator Gauthier: In connection with this subject, Senator Comeau, the matter is before the courts with Mr. Quigley, of New Brunswick, who is claiming his right to have access to parliamentary debates in both official languages. The House of Commons has appealed this decision to the Federal Court.

As for my question, if I have understood correctly, it is possible to put questions in writing?

The Chair: Yes.

Mr. Gauthier: Will we have replies soon? There are 29 federal institutions included in the accountability framework established in 1994. I have made a list of 30 more that could easily be added. Can you at the Department of Heritage add these names? I will send you a list. I would like to know why you do not add the CRTC? Why is the Archives not there? Why are Taxation and Revenue Canada excluded?

There is a list of names, and I would like you to answer positively, and to tell me the reasons why you cannot or do not want to include them along with the other 29 federal institutions required to report to your department every year on the official languages advancement program.

The Chair: Ms. Sarkar, you have received a copy of Senator Gauthier's request.

Ms. Sarkar: I would be happy to answer.

The Chair: We have to interrupt this part of our meeting. I would like to thank all our guests for their participation. After the 10-minute break, we will continue in camera.

(Sitting suspended.)

Sitting resumed.

The Chair: We are pleased to welcome today Mr. Pierre Gaudet, the Acting Coordinator of the Consortium national de formation en santé. Following his presentation, members of the committee may ask him questions.

Mr. Pierre Gaudet, Acting Coordinator, Consortium national de formation en santé: I would like to begin by bringing the members of this committee greetings from the copresidents of the consortium, Mr. Gilles Patry, Rector of the University of Ottawa and Mr. Yvon Fontaine, the Rector of the Université de Moncton. Although they could not be here today, they wished to express their appreciation, particularly for the report on health in French prepared by members of the Senate. This report is often referred to as the Kirby report.

perçoivent qu'ils sont dans une moins bonne position concurrentielle face au service de Satellite Direct. Les services de Satellite Direct, au lieu d'offrir 24 ou 36 canaux, peuvent en offrir beaucoup plus, incluant CPAC, et parfois, dans les deux langues.

Le sénateur Comeau: Je vais vous avouer, je n'ai pas de sympathie parce qu'il a refusé de répondre à mes lettres lui demandant pourquoi il ne pouvait pas considérer d'offrir ce service.

Le sénateur Gauthier: À ce sujet, sénateur Comeau, la question est devant les tribunaux avec M. Quigley, du Nouveau-Brunswick, qui revendique son droit d'avoir accès aux débats du Parlement dans les deux langues officielles. La Chambre des communes en appelle de cette décision de la Cour fédérale.

En ce qui a trait à ma question, si j'ai bien compris, on peut poser des questions par écrit?

La présidente: Oui.

M. Gauthier: Aura-t-on des réponses incessamment? Il y a 29 institutions fédérales qui sont incluses dans le cadre de responsabilisations adoptées en 1994. J'ai fait une liste de 30 autres qui pourraient facilement être ajoutées. Est-ce vous du ministère du Patrimoine qui pouvez ajouter ces noms? Je vais vous faire parvenir une liste. Je voudrais savoir pourquoi vous n'ajoutez pas le CRTC? Pourquoi n'y a-t-il pas d'archives? Pourquoi Impôt et Revenu Canada sont-ils exclus?

Il y a une série de noms et j'aimerais que vous me répondiez de façon positive, me dire les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas ou ne voulez pas les inclure dans les 29 institutions fédérales tenues de faire rapport à votre ministère tous les ans sur le programme pour l'avancement des langues officielles.

La présidente: Madame Sarkar vous avez eu la copie de la demande du sénateur Gauthier.

Mme Sarkar: J'y répondrai avec plaisir.

La présidente: Nous devons interrompre cette partie de notre réunion. Je remercie tous nos invités de leur participation. Après la pause de dix minutes, nous continuerais à huis clos.

(La séance est suspendue.)

Reprise de la séance.

La présidente: Nous recevons aujourd'hui M. Pierre Gaudet, coordonnateur intérimaire du Consortium national de formation en santé. Suite à sa présentation, les membres du comité pourront lui poser des questions.

M. Pierre Gaudet, Coordonnateur intérimaire, Consortium national de formation en santé: J'aimerais d'abord saluer les distingués membres de ce comité de la part des coprésidents du Consortium qui sont M. Gilles Patry, recteur de l'Université d'Ottawa et M. Yvon Fontaine, recteur de l'Université de Moncton. Ne pouvant être présents aujourd'hui, ils tenaient à exprimer leur appréciation, en particulier pour le rapport sur le dossier de santé en français produit par des membres du Sénat. Souvent on se réfère à ce rapport comme au rapport Kirby.

In particular, Mr. Fontaine wishes to thank the members of the Committee for the attention they focused on intervention having to do with the consortium in the report. Ms Andrée Lortie, President of Cité collégiale, also wished to emphasize the importance of the system of colleges, which is now an integral part of the consortium. Mr. Patry wished to note that the official establishment of the consortium and the policy that I will soon be describing briefly, seem to him to be consistent with the approaches developed in the Senate Committee report, particularly recommendation No. 4, which discussed the importance of training.

The management team that will be effecting the transition between the Centre national's first project and the consortium's current project saw an initial five-year period lead to a second five-year period, and this truly appears to match the key directions set out in this report. The management team is honoured to be able to present the work and objectives of the consortium and to discuss them with the Committee members.

I would like to introduce the colleagues who are here with me. Ms. Rachel Ouellette is the project manager at the University of Ottawa, and is working with me on the transition, while Ms. Nicole Lavoie handles communications for the project.

I have had the privilege of working with some of you in the distant past. I also was privileged, along with Senator Gauthier, to present and discuss most of the information I will be recapitulating today. Whenever there are developments that affect the francophonie, Senator Gauthier is always in front lines.

In the document that was distributed to you, you will see that the second page has the logos of all the institutions that are a part of the consortium. It is interesting to note that the project stemmed from an institution that submitted a project to the Department of Canadian Heritage in 1997. That project then expanded into a network of six universities outside Quebec, and then a group of ten universities and colleges.

I will briefly go over the background, as it was covered in the Kirby report and various other works. First of all, I would like to remind you of the circumstances surrounding the establishment of the consortium. I will then move on to its policies and its implementation.

The project is not something that came from nowhere, from scratch. It was based on an earlier project which contributed to its development. Health is a priority in Canada. Several recent studies, including the Romanow report and the Senate's Kirby report, have focused on the status of access to health care in their language for the large francophone minority.

Canadian francophone communities outside of Quebec have rallied behind the health issue. First, there was the initial training project approved in January 1999, whose implementation was entrusted to the University of Ottawa. Shortly thereafter, in the spring of 2000, the Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire (Advisory Committee on

M. Fontaine tient particulièrement à remercier les membres du comité de l'attention qu'ils ont porté à son intervention concernant le consortium dans ce rapport. Mme Andrée Lortie, présidente de la Cité collégiale, a aussi fait valoir l'importance du réseau collégial qui fait maintenant partie intégrante du consortium. M. Patry tient à souligner que la création formelle du consortium et l'orientation dont je parlerai brièvement lui semblent correspondre aux réflexions du rapport du comité du Sénat, tout particulièrement à la recommandation numéro 4 qui traite de l'importance de la formation.

L'équipe de gestion pour la transition entre le premier projet du Centre national et le projet actuel du consortium a vu une première période de cinq ans déboucher sur une seconde période de cinq ans et cela semble vraiment correspondre aux grandes orientations exposées dans ce rapport. L'équipe de gestion est honorée de présenter les travaux et les objectifs du consortium et de dialoguer avec les membres du comité.

J'aimerais présenter les collègues qui m'accompagnent. Mme Rachel Ouellette est directrice du projet à l'Université d'Ottawa et travaille avec moi à la transition tandis que Mme Nicole Lavoie s'occupe des activités de communication pour le projet.

Quant à moi, j'ai eu le privilège de travailler avec certains d'entre vous à des époques qui sont maintenant révolues. J'ai aussi eu le privilège, avec le sénateur Gauthier, de présenter et de discuter la plupart des éléments que je vais reprendre aujourd'hui. Et lorsqu'il s'agit de développements concernant la Francophonie, le sénateur Gauthier tient à être aux avant-postes.

Sur le document qui vous a été distribué, vous verrez que la seconde page expose les emblèmes de toutes les institutions qui participent au consortium. Il est intéressant de constater que ce projet est né d'une institution qui a présenté un projet au ministère du Patrimoine canadien en 1997. Le projet s'est par la suite élargie pour devenir un réseau de six institutions universitaires hors-Québec pour ensuite se transformer en un groupe de dix institutions universitaires et collégiales.

Je vais revenir très brièvement au contexte, étant donné qu'il a fait l'objet du rapport Kirby et de différents autres travaux. Je veux ensuite rappeler les circonstances entourant la création du consortium. Je passerai ensuite à ses orientations, puis à sa mise en oeuvre.

Ce projet n'est pas une création pure, partie de zéro. Il s'appuie sur un projet précédent qui a favorisé son développement. Le domaine de la santé constitue une priorité au Canada. Plusieurs études récentes, dont le rapport Romanow et le rapport Kirby du Sénat, ont mis en relief la situation de la santé et la préoccupation importante de la francophonie minoritaire en regard de l'accès aux soins de santé dans leur langue.

La francophonie canadienne hors Québec s'est activée autour du dossier santé. Tout d'abord, il y a eu le premier projet de formation, approuvé en janvier 1999, et dont la mise en oeuvre a été confiée à l'Université d'Ottawa. Peu après, au printemps 2000, il y a eu la création du Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire ainsi qu'un comité

Minority francophone Communities) was established, as well as its counterpart for minority anglophone communities. On the francophone side, this led to the study entitled "Santé en français," which was analyzed by your committee. It made recommendations to the Minister of Health, with which you are familiar. These recommendations led to an approach that emphasized three major priorities for action. An attempt was made to take an innovative approach with respect to this aspect of health in French for francophones.

Of these three major approaches, one is training, which I shall present to you; the second is networking, which was presented to you by Mr. Hubert Gauthier and the third, the establishment of centres in minority communities where health services are dispensed in French.

Moving on to the consortium, and the training component of this complementary approach, in the three priority areas for action. The consortium did not fall from the sky. A transitional consortium was established at the Centre national de formation en santé, which the University of Ottawa had submitted as a project to Canadian Heritage, and which was announced in 1999. There was also work carried out by the consultative committee, about which I have just spoken, which happened to coincide well and contributed to the establishment of this consortium.

This led the consortium to submit an application in July 2002 to the Minister of Health for a five-year project that would enable the initial 1999-2003 project to continue and expand.

We learned in the spring, in the Speech from the Throne, about the very good news that we would be receiving funds. This was confirmed afterwards, by both the Prime Minister and Minister Dion. A more specific announcement concerning the health component was released on Friday evening in Nova Scotia. It was confirmed that the consortium would receive \$63 million over the five years of the project under the Official Languages Action Plan coordinated by Minister Dion.

One of the documents we included is the consortium's news release expressing its satisfaction and outlining its project. The consortium is currently incorporating as a non-profit organization. I will now introduce the members of the consortium and the key directions.

First of all, the consortium is an alliance of the main universities and colleges that operate in the French language outside Quebec. The alliance covers Canada coast to coast, with Université Sainte-Anne, and a college component, the Collège de l'Acadie, as well as Université de Moncton, whose Rector, Mr. Fontaine, appeared before the Senate Committee that was studying the report. Then there is the Quebec-New Brunswick agreement, which primarily covers training in medicine. You have also heard Doctor Schofield give a presentation on this. There is a less well-known component of the agreement that allows the people of New Brunswick to purchase training in Quebec in various disciplines, including health.

équivalent des anglophones en situation minoritaire. Cela a débouché, côté francophone, sur l'étude «Santé en français», analysée par le comité Kirby. Cela a donné les recommandations que vous connaissez à la ministre de la Santé. Ces recommandations ont fourni une approche faisant valoir trois grandes lignes d'action prioritaire. On a essayé de prendre une approche innovatrice pour cet aspect de la santé en français pour les francophones.

Trois grandes approches, dont l'une est la formation, que je vais vous présenter; la deuxième est le réseautage, qui vous a été présentée par M. Hubert Gauthier je crois et la troisième, la mise en place de lieux d'accueil permettant d'avoir des services de santé en français dans les communautés en situation minoritaire.

Je passe au consortium, avec l'élément formation de cette approche complémentaire selon trois grandes lignes d'actions prioritaires. Le consortium n'est pas tombé des nues. Un consortium de transition s'est créé suite aux travaux du Centre national de formation en santé que Patrimoine canadien a financé, à la suite d'une étude que l'Université d'Ottawa avait mise de l'avant, et qui a été annoncée en 1999. Il y a eu également les travaux du comité consultatif dont je viens de parler qui sont venus coïncider et qui ont aidé à la formation de ce consortium.

Ceci a amené le consortium à présenter une demande, en juillet 2002, à la ministre de la Santé, pour un projet quinquennal qui assurerait la continuité et l'élargissement du premier projet de 1999 à 2003.

Très bonne nouvelle, au printemps, nous avons appris, dans le discours du Trône qu'il y aurait des fonds à cet effet. Cela a été précisé par la suite, à la fois par le premier ministre et par le ministre Dion. Une annonce plus spécifique, sur le volet santé, a été faite vendredi soir en Nouvelle-Écosse. Il est confirmé que le consortium recevra 63 millions de dollars pour les cinq années du projet dans le cadre du plan d'action pour les langues officielles coordonné par le ministre Dion.

On vous a donné, dans les documents, le communiqué de presse du consortium indiquant sa satisfaction et articulant les grandes lignes de son projet. Actuellement, le consortium est en train de s'incorporer en organisme à but non lucratif. Je vous présente les membres et les grandes orientations.

Tout d'abord, le consortium est un regroupement des principales institutions universitaires et, plus récemment collégiales, de la francophonie hors Québec. Ce regroupement va d'est en ouest, de l'Université Sainte-Anne, qui comprend maintenant la composante collégiale, avec le collège de l'Acadie, l'Université de Moncton, dont le recteur, M. Fontaine, a comparu devant le comité du Sénat qui préparait le rapport Kirby. Ensuite, il y a l'entente Québec-Nouveau-Brunswick, qui comprend principalement la formation en médecine. Vous avez aussi entendu le docteur Schofield qui l'a présenté. Il y a un volet moins connu de l'entente qui permet d'acheter de la formation au Québec pour les gens du Nouveau-Brunswick, dans différentes disciplines de la santé autres que la médecine.

Then there is the New Brunswick community college, Campbellton Campus, which joined the consortium, because it is the college component of New Brunswick, which is most concerned about health. There is the University of Ottawa, Cité collégiale and Laurentian University, Collège Boréal, in Northern Ontario and Collège universitaire de Saint-Boniface, with the college component and Faculté Saint-Jean at the University of Alberta. None of these universities and colleges is against the possible addition of other members in future, when other institutional organizations are able to develop health programs. For example, there is Saskatchewan, which wants to develop potential with what used to be called the Institut linguistique at the University of Saskatchewan. Cité collégiale is also working very hard in a number of areas of education. This often involves continuing education, in an effort to establish college education for francophones in the West. It could also lead to offering programs in health services.

These are institutions, but in these institutions are people who play a major role. We are fortunate in that the heads of the institutions believe in the project. Most of the institutions involved in the consortium are represented by rectors or presidents. I will not read the list, because you know all these people. It is thanks to their leadership, within their own institutions and their communities, and their decision to collaborate and take a partnership approach, that the consortium has been able to develop a project that allows institutions to work as part of a network in which complementarity can be used to best advantage.

Doing so means that the consortium needs to work within partnerships, and complementary research networks, whether within among universities or colleges. To be sure, they will have to look for expertise, in a field as broad and complex as health care, in various communities.

Training in these communities is part of a much larger environment. It includes not only classroom teaching, but teaching in the field.

For example, in Ottawa, Montfort Hospital was quickly used to increase opportunities for training in French. Montfort played a key role. Montfort is trying to establish partnerships with other institutions such as the Hawkesbury Hospital, as well with hospitals and health institutions in Quebec in the Outaouais area. All of these partnerships play a role that can provide teaching that is truly anchored in the health care environment. It is essential to forge alliances with every one who can contribute.

There are over a hundred health care institutions that accept students to provide them with training in the health care community. We counted the various university and college institutions with whom they have to work in order to provide this very concrete and practical training. The list has at least 140 names on it. They need to work with the professional bodies and the francophone coordination agencies. We work

Il y a ensuite le collège communautaire du Nouveau-Brunswick, le campus de Campbellton, qui s'est joint au consortium, parce que c'est la composante collégiale au Nouveau-Brunswick qui s'occupe le plus du crâneau santé. Il y a l'Université d'Ottawa, la Cité collégiale et l'Université Laurentienne, le Collège Boréal, dans le nord de l'Ontario et le Collège universitaire de Saint-Boniface, avec sa composante collégiale et la faculté Saint-Jean, à l'Université de l'Alberta. Ces universités et collèges n'excluent pas la possibilité de membres additionnels à l'avenir lorsque d'autres bases institutionnelles pourront au besoin accueillir des programmes en santé. On peut penser, par exemple, à la Saskatchewan, où on veut développer un potentiel avec ce qui s'appelait auparavant l'Institut linguistique à l'Université de la Saskatchewan. La Cité collégiale travaille également très fort avec certaines bases d'enseignement. Souvent il s'agit d'éducation permanente, pour arriver à créer une sorte de base collégiale pour les francophones de l'Ouest. Cela pourrait déboucher également sur l'offre de programmes de services en santé.

Ce sont des institutions, mais il y a des personnes qui jouent un rôle majeur dans ces institutions. On a eu la chance que ce soit les chefs d'établissements eux-mêmes qui aient à cœur ce projet. La plupart des institutions qui participent au consortium sont représentées par les recteurs ou les présidents de collèges. Je ne lirai pas la liste, puisque vous connaissez tous ces gens. C'est grâce à leur leadership, dans leur institution et dans leur milieu, et à leur décision de collaborer et d'avoir une approche de partenariat que le consortium a pu développer un projet qui permette de travailler dans un réseau où les complémentarités doivent être exploitées au maximum.

Pour ce faire, ce consortium doit s'appuyer sur des partenariats, des réseaux complémentaires de recherches, soit universitaires ou collégiaux. Bien sûr, ils doivent chercher des expertises dans un monde aussi vaste et complexe que celui de la santé dans différents milieux.

La formation dans ces milieux s'inscrit dans un environnement beaucoup plus large. Elle comprend aussi bien l'enseignement en salle de classe que dans des milieux de santé.

Pour vous donner un exemple, à Ottawa, on s'est vite appuyé sur l'Hôpital Montfort pour augmenter ces possibilités de formation en français. Montfort a joué un rôle clé. Montfort essaie d'avoir des partenariats avec d'autres établissements, par exemple, l'Hôpital de Hawkesbury ainsi que les milieux hospitaliers de santé québécois de l'Outaouais. Tous ces partenariats jouent un rôle qui permet de donner un enseignement qui est vraiment ancré dans le milieu de la santé. On doit autant que possible s'allier avec tous ceux qui peuvent y contribuer.

Il y a plus d'une centaine d'établissements de soins de santé qui contribuent à recevoir des étudiants pour leur donner une formation dans le milieu même de la santé. On a fait le décompte des différentes institutions universitaire et collégiale avec qui ils doivent travailler pour donner cette formation très concrète et pratique. Cela donne un total d'environ 140 au minimum. Ils doivent travailler avec les ordres professionnels et

closely with the Santé en français corporation, which resulted from recommendations made by the consultative committee in its report to the Minister of Health. Then, of course, there are all kinds of complementary support networks with whom we need to remain constantly in contact. These are regional, provincial and national agencies that work to improve services; it is something that is in the process of being created.

Senator Morin came and gave a presentation a few days ago to the French Language Health Services Network of Eastern Ontario. He said that he had seen all these developments. As you can see, if you say things often enough, they sometimes end up by being repetitions and you lose track of where it originated. He spoke about how dynamic the world health care environment was in the francophone communities outside Quebec.

In this approach, the consortium adopted a vision that I am going to read, because I have nothing to add to it. It says:

The presence and support of professionals in francophone health care and researchers in health disciplines in order to fully meet the health needs, in French of minority francophone communities and to contribute significantly to their well-being and growth.

This vision implicitly includes four main values. In the health field, excellence is an essential criterion, a basic requirement and a necessary quality. Training generally requires this collaborative approach. Moreover, collaboration must occur at several levels. First, there must be collaboration between training institutions and institutions that provide services such as health services, and with all kinds of networks that want to make the French-speaking population aware of the importance of having access to health in French in their own language.

It is also a matter of equity, because they are all citizens of our country and should have access to services that are as important as health services in their own language, particularly when there is interaction between the caregiver and the patient. But there is also a regional dimension to this. It is true that the trend in Canada has been towards monopolies. I do not mean a monopoly in the negative sense, but the idea was to have major training centres and key health institutions in large urban areas and so on. But the fact remains that everyone should have access as much as possible to the possibility of training in the health field, and we shall see that there are different ways that can be used to accomplish this. Access must be provided, even to people who are not in major urban centres.

In terms of compliance with specific requirements and means, these disciplines are vast and many. The professional requirements are very strict and very arduous. Everyone involved deserves respect, because respect for everyone's skills and roles is essential in this field.

les organismes francophones de coordination. On travaille étroitement avec la société Santé en français qui est l'émanation des recommandations faites par le comité consultatif lors de son rapport à la ministre de la Santé. Enfin, il y a toutes sortes de réseaux d'appuis complémentaires avec qui on devra être constamment en contact. Ce sont les organismes à la fois régionaux, provinciaux et nationaux qui oeuvrent à l'amélioration des services et tout cela est en train de se créer.

Le sénateur Morin est venu faire une présentation, il y a quelques jours, au réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. Il disait qu'il voyait tous ces développements. Comme vous voyez les choses qui se disent souvent finissent par être des répétitions dont la source finit par se perdre. Il parlait d'une effervescence dans le monde de la santé des communautés francophones hors Québec.

Le consortium, dans cette approche, s'est donné une vision que je vais lire parce que je n'ai rien à y ajouter. On y parle de:

La présence et l'apport de professionnels de la santé francophones et de chercheurs dans les disciplines de la santé afin de répondre pleinement, en français, aux besoins de santé des communautés francophones en situation minoritaire et contribuer de façon significative à leur mieux-être et à leur plein épanouissement.

Dans cette vision qu'on s'est donnée, on trouve implicitement quatre grandes valeurs. Dans le domaine de la santé, l'excellence est un critère incontournable, une exigence fondamentale et une qualité essentielle. Pour parvenir à former, il faut aussi qu'il y ait cette approche de collaboration. C'est une collaboration qui se fait entre plusieurs paliers. Tout d'abord entre institutions mêmes de formation, avec des institutions qui donnent des services comme dans le domaine de la santé et avec toutes sortes de réseaux qui veulent sensibiliser la population francophone à l'importance de pouvoir avoir accès à la santé en français, dans sa langue.

C'est une question d'équité à la fois parce que tous sont des citoyens de notre pays et devraient avoir accès à des services aussi névralgiques que ceux de la santé dans leur langue, particulièrement lorsqu'il s'agit d'interactions entre soignant et malade. Mais c'est aussi une dimension régionale. C'est sûr que les centres principaux du pays ont eu tendance à être de monopoliser. Je ne veux pas donner de connotation négative mais on voulait avoir les principales institutions de formation et les principales institutions de santé dans les grandes concentrations urbaines. Mais il reste que chacun devrait avoir accès autant que possible à la possibilité de se former en ce domaine et on va voir qu'il y a différentes façons qui peuvent être exploitées pour le faire. On doit donner accès, même si on n'est pas dans les grands centres, à la formation dans ce domaine.

Dans le domaine du respect des spécificités et des besoins, ce sont des disciplines vastes et multiples. Elles ont des exigences professionnelles très pointues, très importantes. Il faut respecter tous ceux qui interviennent, parce que le respect des compétences et des rôles de chacun est essentiel dans ce domaine.

These then are the four major approaches that the consortium would like to implement. This leads us to the mission. I will simply read it, because it says everything that needs to be said:

The implementation of an expanded post-secondary network for training and research in French to support training institutions that offer or could offer training in health care, in addition to the researchers who could strengthen health research, particularly in minority francophone communities.

This leads us to the objective, which is where you can see how everything fits together. It is like those Russian dolls in which each doll contains another one, and with each developing and dependent on the previous one. I would ask you to respond to these directions or approaches and to the ways of implementing them that the consortium wishes to follow.

The general objective is to improve health care services in French by broadening post-secondary training for francophone health care professionals and, complementarily, by encouraging research in the health care field, particularly in those areas that relate to community training and needs.

This dual objective is something we can return to somewhat later. It is obvious that training and research are inseparable in many ways. The specific objectives are to become thoroughly familiar with the specific needs of the communities and to encourage professionals to return to work in the communities they come from. The only other option is for them to leave their home communities. The attractions of the big cities often draw young people, and they end up leaving their home communities. There is also often a lack of basic data concerning the status and needs in terms of health care in minority communities.

This is something that the consortium would like to encourage by contributing directly or by indirectly finding partners to help them learn about the specific needs, and in particular to work in concert with others to encourage health care professionals to remain in these communities and provide these communities with services in their own language.

The second objective is to maximize the contribution of existing institutions and to give them the capacity, when they already have programs, and when they already have a training capacity, not only to broaden them, but to make them available to those who are not as well endowed and for whom such training is less accessible. So once again, partnerships and collaboration go hand in hand. The institutions that are members of the consortium are indistinguishable from the health care communities they come from and from health training as well as the other stakeholders who want to improve health care in French and the care provided in French in the communities.

Ce sont donc les quatre grandes façons de travailler que le consortium aimerait mettre en oeuvre. Ce qui nous amène à la mission. Je vais simplement la lire parce qu'elle dit tout ce qu'elle a à dire:

La mise en oeuvre d'un réseau post-secondaire élargi de formation et de recherche en français pour appuyer, d'une part, les institutions de formation qui offrent ou qui pourraient offrir une formation dans le domaine de la santé et d'autre part, les chercheurs qui peuvent renforcer la recherche dans le domaine de la santé ayant trait, en particulier, aux communautés francophones et à leurs spécificités.

Ce qui nous amène à l'objectif et vous allez voir que ces choses s'emboîtent. C'est comme des poupées russes, l'une contient l'autre parce que l'une développe et articule ce qui précède. Je vais ensuite vous laisser réagir aux orientations et aux façons de mise en oeuvre que le consortium veut mettre de l'avant.

L'objectif général est d'améliorer les services de santé en français en augmentant la formation post-secondaire de professionnels francophones de la santé et complémentairement en favorisant la recherche dans le domaine de la santé, particulièrement dans la dimension qui se rattache à la formation et aux besoins des communautés.

Il y a cet objectif double et on pourra y revenir un peu plus loin. Il est bien évident que formation et recherche est un couple indissociable à plusieurs égards. Les objectifs spécifiques sont de bien connaître les besoins spécifiques des communautés et de favoriser l'insertion des professionnels dans la communauté d'où ils proviennent. J'imagine que l'antonyme d'insertion serait désertion. Souvent il y a une sorte d'attraction des grands centres qui vont drainer, d'une certaine façon, les jeunes qui se forment en quittant leur propre milieu. De plus, il y a souvent un manque de données de base pour bien connaître l'état et les besoins dans le domaine de la santé des communautés minoritaires.

C'est une chose que le consortium aimerait soit favoriser en y contribuant directement ou en l'obtenant indirectement de partenaires et bien connaître les besoins spécifiques mais travailler surtout en concertation avec d'autres à favoriser l'insertion de professionnels de la santé qui puissent donner à ces communautés des services dans leur langue.

Le deuxième objectif vise à maximiser l'apport des institutions existantes et leur donner la capacité, quand elles ont déjà des programmes, quand elles ont déjà des capacités de formation, non seulement de les élargir mais de les rendre disponibles à ceux qui en ont moins et à ceux pour qui cette formation est moins accessible. Donc, partenariat et collaboration vont dans le même sens. C'est à la fois entre les institutions qui forment le consortium qu'avec les milieux de santé qui sont indissociables de la formation en santé, mais aussi avec d'autres intervenants qui veulent améliorer la santé faite en français et les soins donnés en français dans les communautés.

Furthermore, it is essential to facilitate coordination and liaison with everyone who works in related or complementary fields.

They should not get in each other's way. We spoke just now about respect for the specific strengths of each stakeholder, so that not everybody would work in the same areas, and at the same time try to liaise and as much possible make the most of synergy and complementarity.

Based on these approaches, the consortium will, generally speaking, operate as follows. As I said earlier, the consortium is incorporating as a non-profit agency, with the objectives that I have just listed. The consortium consists of ten institutions that will constitute the Board of Directors, to which will also be added the representative of Société Santé en français. This is in keeping with complementarity and liaison. At the moment, the president, Mr. Hubert Gauthier, sits on the Board of Directors of the consortium. Reciprocally, a member of the consortium, Mr. Yvon Fontaine, sits on the Board of Directors of the Société Santé en français.

The other major component in terms of implementation involves the institutions that provide training. They are the core that will make it possible to recruit students and expand the programs. They will be responsible for implementation and will play the key role there.

Then, there is the collective project, which involves two sides of the same undertaking. There is the collective project, and the education and research project, which involves collective efforts and the individual contributions of each institution at the same time.

To support the consortium and the various components that I have just sketched out, there will be an executive secretariat, one that will coordinate the overall activities of the consortium. The secretariat will be very small, but at the same time, it will depend on the coordinators who represent the various institutions. We need to investigate how to put it all together.

Sometimes, two neighbouring institutions will be able to share a number of resources, but there will be coordinators representing the individual institutions with an executive secretariat, and it is more or less this complementarity that will be the backbone of consortium management. To this, we would like to add a committee advisory structure, which I will discuss later. We had such a structure during the first phase of the project, which has just ended.

Then, there are all kinds of complementarities and partnerships to be explored. To give you a concrete example, there is already a properly drawn up collaboration protocol between the consortium and the Société santé en français to share certain aspects, to exchange information about certain issues, in addition to perhaps exchanges between secretariats.

Enfin il faut faciliter la liaison étroite et la concertation avec toutes les personnes qui oeuvrent dans des domaines adjacents ou complémentaires.

Il ne faut pas se nuire les uns les autres. On a parlé tout à l'heure de respecter les spécificités de chacun, pour ne pas tous être attachés à la même patte, mais aussi en même temps pour essayer d'être en liaison et autant que possible profiter des synergies et des complémentarités.

À la lumière de ces orientations, la mise en œuvre du consortium va se faire *grossièrement* selon les modalités suivantes. Comme je l'ai dit, le consortium est en train de se constituer en organisme à but non lucratif avec les objectifs qu'on vient de voir. Le consortium regroupe dix institutions qui formeront le conseil d'administration, auquel se joindra également le représentant de Société Santé en français. Cela va dans le sens de la complémentarité et de la liaison. Actuellement, il s'agit du président, M. Hubert Gauthier, qui participera au conseil d'administration du consortium. Réciproquement, un membre du consortium, M. Yvon Fontaine, participe au conseil d'administration de Société Santé en français.

L'autre grande composante de réalisation, ce sont les établissements mêmes qui donnent la formation. Alors ce sont eux qui composent le noyau et qui permettent de faire du recrutement et d'élargir les programmes. Ce sont eux qui assureront la réalisation et qui joueront le rôle principal de mise en œuvre.

Ensuite, il y a le projet fédérateur; il s'agit des deux faces d'une même entreprise. Il y a le projet fédérateur, le projet de formation et de recherche, comme une œuvre à la fois collective et individuelle de chaque institution, à réaliser.

Pour appuyer le consortium et ses différentes composantes que je viens d'esquisser, il y aura un secrétariat exécutif, un secrétariat de coordination pour les activités d'ensemble du consortium. Ce secrétariat doit rester très léger, mais en même temps il veut s'appuyer sur des coordonnateurs qui représenteront les différentes institutions. On verra comment cela s'articulera.

Parfois, deux institutions voisines peuvent partager certaines ressources. Mais il y aura des coordonnateurs qui représenteront les institutions individuelles avec un secrétariat exécutif et c'est plus ou moins cette complémentarité qui sera l'épine dorsale de la gestion du consortium. Ensuite, on voudra greffer une structure conseil de comité ad hoc et je vais en parler un peu. On en a eu pendant la première phase du projet qui vient de se terminer.

Ensuite, toutes sortes de complémentarités et de partenariats sont à exploiter. Pour vous donner un exemple concret, il y a déjà un protocole de collaboration en bonne et due forme entre le consortium et la Société santé en français, pour partager certaines orientations, pour échanger sur certaines problématiques et on envisage aussi des échanges de secrétariats.

Why is it likely that this consortium will succeed? That is what I would like to address. It is true that, as I mentioned, it has adopted certain directions and approaches, some procedures and methods for its operations, but because it is not starting from scratch, it is important to realize that the structure rests on solid foundations.

First of all, the institutions will be implementing the project. It nevertheless amounts to a network of francophone post-secondary institutions that have a long history, that are in their communities, that represent a complete reality and a whole community, not only a student community but something much broader, and they play a role in these communities.

There are ten such institutions across Canada that provide health care education in more than 15 disciplines, and which represent approximately 30 programs; not only that, but the possibility is there for them to do more and to do it better. There is potential for extending complementarities and partnerships. The consortium wants to work towards a much broader French-language health care objective, which is to say to contribute to providing francophone communities to access to health care services completely in French wherever possible.

The Chair: Mr. Gaudet, could you summarize a little?

Mr. Gaudet: All right. I was going to say that the consortium is a strategic and operational collective that can rely on established institutions that have proved their worth. It is also being built on a project that has just ended and that was definitely a success. The Centre national de formation en santé, which received a grant from the Department of Canadian Heritage, has just concluded its project. It had three objectives: to train at least 90 francophone students in different areas of health care, to develop partnerships mainly in clinical training, and to contribute to partnerships with other institutions.

A hundred and twelve students were educated in health care disciplines at the University of Ottawa, which meant that the objective of 90 over a five-year period was exceeded in only four years. There is a team of clinical training specialists now at Montfort that consists of 15 people already, and a multimedia centre that can make resources accessible, along with a framework for clinical training in Canada.

A whole series of workshops have already been given, all distance workshops on the art of clinical supervision, which makes it possible to train clinical supervisors in the communities themselves, where programs can then be given in turn because the clinical supervisors are there in those communities. For example, there are programs that are sent to Manitoba. A clinical supervisor makes sure that training is consistent with the student circumstances, and at the same time trains these students in the field.

These partnerships also made it possible to launch a nursing program at the Collège universitaire de Saint-Boniface, which now has approximately 50 students.

Pourquoi ce consortium a-t-il des chances de réussir? C'est un peu là où je veux en venir. Il s'est donné tout ce que je vous ai mentionné comme orientations, modalités et façons de fonctionner, mais il ne part pas de rien, il est important de réaliser qu'il s'agit d'une structure qui s'appuie sur une fondation solide.

Tout d'abord, les éléments réalisateurs du projet sont les institutions. Il s'agit quand même d'un réseau d'institutions post-secondaires francophones qui ont toutes une histoire, qui sont implantées dans leur milieu, qui représentent toute une réalité et toute une communauté, à la fois étudiante mais beaucoup plus large, insérée dans ces communautés.

Il y a une dizaine d'établissements répartis dans tout le pays qui donnent de l'enseignement en santé dans plus d'une quinzaine de disciplines, ce qui représente une trentaine de programmes et il y a des possibilités d'en faire encore plus et mieux. Il y a un potentiel d'élargissement de complémentarités et de partenariats. Ce consortium veut travailler à l'objectif beaucoup plus large de santé en français, c'est-à-dire contribuer à ce que les communautés francophones aient accès dans leur langue, intégralement autant que possible, à des services de santé.

La présidente: M. Gaudet, pourriez-vous résumer un petit peu?

M. Gaudet: D'accord. J'allais dire que ce consortium forme un regroupement à la fois stratégique et opérationnel qui peut s'appuyer sur des établissements établis qui ont fait leurs preuves. Aussi, il peut s'appuyer sur un projet qui vient de se terminer et qui a également eu un certain succès. Le Centre national de formation en santé qui a bénéficié d'une subvention du ministère du Patrimoine canadien vient de se terminer. Il avait trois objectifs: former au moins 90 étudiants francophones dans les domaines de la santé, viser des partenariats, dans le domaine de la formation clinique principalement et contribuer à des partenariats avec d'autres institutions.

Il y a eu 112 étudiants formés dans les disciplines de la santé à l'Université d'Ottawa, ce qui dépassait déjà en quatre ans l'objectif de 90 qui devait s'étaler sur cinq ans. Il y a une équipe de spécialistes en formation clinique établie à Montfort qui comprend déjà une quinzaine de personnes et un centre multimédia qui permet de rendre accessible des ressources et un cadre de formation clinique au pays.

On a déjà monté toute une série d'ateliers entièrement donnés à distance sur l'art de la supervision clinique, ce qui permet de former des superviseurs cliniques dans les communautés mêmes, où ensuite peuvent se donner des programmes puisque des superviseurs cliniques sont là. Il y a des programmes qui sont envoyés, par exemple, au Manitoba. Un superviseur clinique assure que cela correspond à la réalité de l'étudiant et, en même temps, à la formation sur le terrain de ces étudiants.

Ensuite ces partenariats ont permis de lancer un programme de sciences infirmières au Collège universitaire de Saint-Boniface qui a déjà accueilli une cinquantaine d'étudiants.

Next, in training, there are currently partnerships for distance education, clerkships and then, for the second phase there is a kind of springboard already in place which already has a number of accomplishments to its credit.

Inter-institutional cooperation already exists, with the consortium its most important achievement. There are already regional coordinators attached to six institutions across the country, and this will extend to ten institutions.

This leads us to the description of the second phase of the project. Our intention is to train approximately 1,200 health care professionals over the next five years by admitting 2,600 students to programs. The plan is to concentrate on training programs that place an emphasis on front-line services. The list of programs mentioned in your documentation shows clearly that these programs all closely match the needs of the people.

The Chair: Can we go directly to the questions?

Mr. Gaudet: Yes.

The Chair: I am mainly addressing the committee members. A while ago, following Ms Copps' presentation, you had some good comments to make about how to proceed by asking brief questions and then giving the witness an opportunity to reply. I think we will proceed in the same way with Mr. Gaudet.

Senator Beaudoin: No. Not yet. We would like, a first round to begin with.

The Chair: I have a sensitive question. How do all these structures, whether called consortium, société en santé en français, francophone Advisory Committee, partnership, et cetera, how do these help patients in the waiting room? The structure is very cumbersome. The consortium focuses mainly on training. Do you not find that there are a lot of structures? Is there a good reason for that?

Mr. Gaudet: You are right. The purpose of it all is to have professionals who can provide these people with services in their language. The truth in all of this is that we trained more than 150 professionals during the first phase. These professionals are the ones who deliver the services and who deal with the target population. The truth of the consortium lies not in the structure to implement it, but in the results. The main result is that we want to have a thousand professionals who can interact with these communities and provide them with services in French.

The Chair: Have you identified those health sectors where the needs are great? Is it social work, physiotherapy, medicine, will that be the role of the consortium?

Mr. Gaudet: We have attached the list of programs that will be implemented, strengthened or established in certain regions where there are none yet. The list is appended and there are 30 or so

La fiche suivante insiste sur le fait qu'actuellement, dans la formation, il y a des partenariats des programmes dans la formation à distance, dans les stages cliniques et, d'une certaine façon, il y a pour la deuxième phase toute une rampe de lancement déjà en place et qui a déjà assuré une série de réalisations.

La collaboration inter-institutionnelle existe déjà puisque le consortium est sa manifestation la plus probante. Il y a déjà des coordonnateurs régionaux rattachés à six institutions à travers le pays et qui pourront maintenant s'étendre aux dix institutions.

Ce qui nous amène à la description du projet de la deuxième phase. On compte former quelque 1 200 professionnels de la santé dans les cinq prochaines années en admettant 2 600 étudiants dans les programmes. On compte se concentrer sur des programmes de formation qui visent d'abord et avant tout des services de première ligne. Et la liste des programmes qu'on a mis dans votre documentation montre bien qu'il s'agit toujours de programmes très près des besoins de la population.

La présidente: Est-ce qu'on peut passer directement aux questions?

M. Gaudet: Oui.

La présidente: Je m'adresse tout d'abord aux membres du comité. Tout à l'heure, suite à la présentation de Mme Copps, vous avez émis de bons commentaires quant à la façon de procéder à l'aide de questions brèves pour ensuite donner la chance au témoin de répondre. Je pense que nous allons procéder de la même façon avec M. Gaudet.

Le sénateur Beaudoin: Non, pas tout de suite. On aimerait faire une première ronde avant.

La présidente: Je vais me permettre une question délicate. Comment toutes ces structures appelées consortium, société en santé en français, comité consultatif des francophones, partenariat, et cetera, aident-elles la santé des patients dans les salles d'attente? Cette structure est très lourde. Le consortium vise plutôt la formation. Ne trouvez-vous pas qu'on a beaucoup de structures? Cela a-t-il sa raison d'être?

Mr. Gaudet: Vous avez raison. Le but de tout cela est d'avoir des professionnels qui peuvent donner à ces gens des services dans leur langue. La vérité de tout cela est que l'on a formé plus de 150 professionnels dans la première phase. Ces professionnels sont ceux qui donneront des services et qui agiront dans la population cible. La vérité du consortium n'est pas dans la structure qui permet de le mettre en œuvre mais dans le résultat. Le principal résultat, c'est qu'on veut avoir un millier de professionnels qui peuvent interagir, donner des services en français à ces communautés.

La présidente: Avez-vous identifié les secteurs de santé qui ont de grands besoins? Est-ce en travail social, en physiothérapie, en médecine ou est-ce que cela sera le rôle du consortium?

Mr. Gaudet: On a joint la liste des programmes qui seront soit mis en œuvre, soit renforcés ou créés dans certaines régions où il n'y en a pas. La liste apparaît en annexe et une trentaine de

programs representing 15 disciplines. These were reviewed and selected because they are all programs that involve providing services directly to the people.

Senator Gauthier: You are acting; what does that mean?

Mr. Gaudet: For the time being, I have agreed to work on the transition between the first phase and the second phase. I am trying to organize this.

Senator Gauthier: The consortium or the programme national de formation has existed for five years. Has there been an assessment of the program that would make it possible for parliamentarians to justify these funds over the next five years, based on the experience of the past five years.

Mr. Gaudet: No assessment was done by an outside firm, but there have been regular reports about everything that has been accomplished under the consortium. All of these things have been summarized.

Senator Gauthier: I am being asked why you are spending \$63 million. Has there been an assessment? No. Reports are something that I have piles of. I know that the program in question is not for students in Ontario or Quebec. We are not included, are we?

Mr. Gaudet: Yes and no. In its programs, the University of Ottawa used funds from the first phase only for students outside of Ontario because it is already being funded to deliver these health programs in French in Ontario. It already has the funding it needs from the Ontario government. The amounts in question were to make an additional effort to reach students from other communities who did not have access to such training and to develop health care professionals who, it is hoped, will return to these communities.

Senator Gauthier: Could you please tell those who decided to exclude Ontario and Quebec, that Ontario, Northern Ontario and the northwest, is as big as the rest of Canada. The people of Hearst, Moonbeam and Lafontaine are not included. Students who come to Ottawa in medicine are selected on a quota basis. There used to be quotas, so many francophone students, so many foreign students and so many anglophone students, because everything in medicine at the University of Ottawa was in English. In your list of professions, I note that there is dentistry, but there are no dentists. Is there a faculty of dentistry included in your programs?

Mr. Gaudet: You have raised several points, Senator Gauthier. First of all, in the consortium, Northern Ontario is not excluded. Far from it.

Senator Gauthier: I know.

Mr. Gaudet: Collège Boréal is there. In Phase I, I spoke about the students who were coming to the University of Ottawa. In the current consortium, Northern Ontario is completely included both through Laurentian University, Collège Boréal and every one from the North who wants to study at other institutions, including the University of Ottawa. That's the first point.

programmes représentent une quinzaine de disciplines. Cela a été examiné et retenu parce que ce sont tous des programmes qui sont des services directement donnés à la population.

Le sénateur Gauthier: Vous êtes intérimaire, qu'est-ce que cela veut dire?

M. Gaudet: Pour l'instant, j'ai accepté de travailler à la transition entre la première phase et la deuxième phase. J'essaie de contribuer à mettre cela en place.

Le sénateur Gauthier: Le consortium ou le programme de formation nationale existe depuis cinq ans. Une évaluation de ce programme a-t-elle été faite afin que les parlementaires puissent justifier les fonds des cinq prochaines années, basé sur l'expérience des cinq dernières années?

M. Gaudet: Il n'y a pas eu d'évaluation par une firme engagée mais il y a eu des rapports réguliers sur tout ce qui a été accompli dans le cadre du projet. On a résumé ces choses.

Le sénateur Gauthier: On me demande pourquoi vous dépensez 63 millions de dollars. Y a-t-il eu une évaluation? Non. Des rapports, j'en ai des tas chez nous. Je sais que le programme en question n'est pas destiné aux élèves de l'Ontario ni du Québec. On en est exclus, n'est-ce pas?

M. Gaudet: Oui et non. L'Université d'Ottawa, dans ses programmes, n'a pris les fonds de la première phase que pour des étudiants de l'extérieur de l'Ontario parce qu'elle est déjà financée pour donner ces programmes de santé en français en Ontario. Elle a déjà le financement du gouvernement ontarien. C'étaient des sommes d'argent pour faire un effort additionnel afin d'aller chercher des étudiants des autres communautés qui n'avaient pas accès à ces formations et donner des professionnels de la santé qui, on l'espère, vont retourner dans ces communautés.

Le sénateur Gauthier: Voulez-vous dire à ceux qui ont décidé d'exclure l'Ontario et le Québec, que l'Ontario, le nord de l'Ontario et le nord ouest, c'est aussi grand que le reste du Canada. Les gens de Hearst comme ceux de Moonbeam et Lafontaine ne sont pas inclus. Les élèves qui viennent à Ottawa en médecine sont choisis selon un quota. Autrefois, on avait des quotas, tant d'élèves francophones, tant d'élèves étrangers et tant d'élèves anglophones parce que tout se fait en anglais en médecine à l'Université d'Ottawa. Dans votre liste de professions, j'ai remarqué qu'il y a les soins dentaires, mais il n'y a pas de dentistes. Y a-t-il une faculté dentaire dans vos programmes?

M. Gaudet: Vous soulevez plusieurs points, sénateur Gauthier. Premièrement, dans le consortium, le nord de l'Ontario n'est pas exclus, au contraire.

Le sénateur Gauthier: Je le sais.

M. Gaudet: Le Collège Boréal est là. Dans la Phase I, j'ai parlé des étudiants qui venaient à l'Université d'Ottawa. Dans le consortium actuel, le nord de l'Ontario est inclus intégralement à la fois par l'Université Laurentienne, le Collège Boréal et tous ceux du nord qui veulent étudier dans les institutions autres, incluant l'Université d'Ottawa. C'est le premier point.

It would be useful to meet the people who teach medicine in French at the University of Ottawa to dispel the perception that teaching is only in English. That may have been true five or 10 years ago, but it is no longer the case today.

Senator Beaudoin: I have a little constitutional problem with your consortium. Faculties of medicine, doctors and the College of Physicians, and health are largely a matter of provincial jurisdiction. I have no objection to the federal government helping them, provided that I have evidence that it's necessary. Canada is Canada. There is federal spending authority. It is entrenched in the Constitution, it is a court decision. I am in agreement with help for provinces. I am in agreement with attempting to provide equal access to health care, if I can put it that way, in all parts of Canada. Nevertheless, particularly when you exclude Quebec and Ontario, where 60 per cent of Canada's population is to be found, that is pretty big. On what is all of that based? You want to establish a non-profit corporation. I am in favour of foundations and non-profit creations, but only when they work.

I have a small problem from the structural standpoint. While all of this is largely provincial, it is not completely so. The federal government has spending authority and it exercises it, to a great extent even. The powers need to be clearly identified. Under whose authority does your consortium exist? Its own, a statute, the provinces, the federal government? Is it completely independent? This is not clear in my mind. I have some doubts about your consortium. Perhaps it is a good idea, but there is something that is not quite right about its structure. I congratulate you on everything you have accomplished, but I still have doubts.

Mr. Gaudet: Before answering your question, I would like to dispel the incorrect perception that the consortium and the whole training project excludes Ontario and Quebec. That is completely false.

Senator Beaudoin: Was this dreamed up?

Mr. Gaudet: There is always a grain of truth that leads to this perception. At the University of Ottawa, a university that is not in Quebec, can be found the largest number of health care programs, particularly expensive programs like medicine and rehabilitation. For this project, the University of Ottawa decided not to include Franco-Ontarian students or students from Ontario in the accounting. Why? Because it is already receiving funding for Ontario students.

Senator Beaudoin: What about students from Quebec?

Mr. Gaudet: Quebec students also have access, particularly those from the Outaouais area. It is not true to say that they are excluded. They are already there and they account for 90 per cent of the student body, which gives the University of Ottawa the capacity to offer additional places to students from other provinces.

Cela vaudrait la peine de rencontrer les gens qui enseignent la médecine en français à l'Université d'Ottawa pour dissiper cette perception que l'enseignement se fait exclusivement en anglais. C'était peut-être vrai il y a cinq ou 10 ans, mais cela ne correspond plus à la réalité aujourd'hui.

Le sénateur Beaudoin: J'ai un petit problème constitutionnel avec votre consortium. Les facultés de médecine, les médecins et le Collège des médecins, la santé sont de juridiction provinciale en bonne partie. Je n'ai pas d'objection à ce que le gouvernement fédéral les aide pourvu qu'on me prouve que c'est nécessaire. Le Canada est le Canada. Le pouvoir fédéral de dépenser existe. Il est enraciné dans la Constitution, c'est une décision de la cour. Que l'on aide les provinces, je suis d'accord. Qu'on essaie d'avoir un accès à des soins de santé égal, si je puis ainsi dire, dans toutes les parties du Canada, je suis d'accord. Quand même, surtout lorsque vous excluez le Québec et l'Ontario qui compte 60 p. 100 de la population du Canada, c'est pas mal gros. Sur quoi tout cela est-il basé? Vous voulez en faire un organisme sans but lucratif? Je suis en faveur des fondations et des organismes sans but lucratif, mais pourvu que cela fonctionne.

J'ai un petit problème sur le plan structurel. C'est une matière en grande partie provinciale, pas totalement toutefois. Le gouvernement fédéral a le pouvoir de dépenser, il s'en sert et très bien même. Il faut délimiter les pouvoirs. Votre consortium relève de qui? De lui-même, d'une loi, des provinces, du gouvernement fédéral? Est-il complètement indépendant? Cela n'est pas clair dans mon esprit. Je manque un peu de foi en votre consortium. Peut-être est-ce une bien une bonne idée mais dans sa structure, quelque chose cloche. Je vous félicite de tout ce que vous avez fait, mais j'ai quand même des doutes.

M. Gaudet: Avant de répondre à votre question, je voudrais dissiper la fausse perception que le consortium et tout ce projet de formation excluent l'Ontario et le Québec. Cela est complètement faux.

Le sénateur Beaudoin: A-t-on rêvé?

Mr. Gaudet: Il y a toujours un fondement qui amène cette perception. L'Université d'Ottawa, une université hors-Québec ayant le plus grand nombre de programmes dans le domaine de la santé, particulièrement les programmes lourds comme la médecine et la réadaptation, l'Université d'Ottawa s'est donnée comme règle, dans le cadre de ce projet, de ne pas comptabiliser les étudiants franco-ontariens ou les étudiants de l'Ontario. Pourquoi? Parce que le financement pour les étudiants ontariens est déjà donné.

Le sénateur Beaudoin: Qu'arrive-t-il aux étudiants du Québec?

Mr. Gaudet: Les étudiants du Québec y ont aussi accès, surtout ceux qui viennent du bassin de l'Outaouais. Il ne faut pas dire qu'ils sont exclus. Ils sont déjà là et ils forment 90 p. 100 du contingent étudiant, ce qui donne la capacité à l'Université d'Ottawa d'offrir le supplément aux étudiants qui viennent d'autres provinces.

In order not to cheat, the University of Ottawa is not requesting double funding. It only wants funding for students from outside Ontario and outside Quebec, because it already has funding for students from these two provinces.

Senator Beaudoin: Education is a provincial jurisdiction.

Mr. Gaudet: Yes, you are correct.

Senator Beaudoin: Except for spending authority, there I draw the line. The Privy Council ruled in 1937 that the federal government could spend, even in areas of provincial jurisdiction, provided that it did not legislate for the provinces. That is because some provinces are richer than others. That is all right. That is federalism. Nevertheless, one must abide by the division of powers.

Mr. Gaudet: The consortium is attempting to tap into both levels of power in Canada. Let's take the University of Ottawa, for example.

Senator Beaudoin: I know that very well.

Mr. Gaudet: The University of Ottawa receives funding from the government of Ontario, and this has made it possible to establish a whole series of programs, including health programs only in French, such as occupational therapy, physiotherapy and rehabilitation. With this funding already in hand, the University of Ottawa established the core programs. Such programs take a very long time to establish. The infrastructure exists as a result of the normal funding that the University of Ottawa receives, from the provincial government.

However, the University of Ottawa wants to provide this access to francophone students from elsewhere. For example, province X does not want to pay for students to go to Ottawa just because the programs do not exist in that province in French. For the time being, it tells the students that they can take these programs in English and that this is not very serious. That is the reality.

Our project, from a Canada-wide perspective, makes it possible to provide additional funds to the University of Ottawa to create this additional capacity.

Senator Beaudoin: The Faculty of Law at the University of Ottawa has two faculties in one. Lawyers are educated for the Quebec Bar. Thanks to Ontario — I am the first to admit it, I spent part of my life there — there is the Faculty of Common Law and the Faculty of Civil Law. This is unique in the world. It's wonderful.

I am not criticizing this, but it is the provinces that arranged it. Ontario and Quebec. McGill University is doing extraordinary things and many other universities as well. I have no problem with that. On the contrary, I congratulate them. All of this strikes me as mainly provincial.

Mr. Gaudet: I will give you another example of a *de facto* partnership. I refer to the Collège universitaire de Saint-Boniface to illustrate what I mean. Every one knows that there is a shortage of nurses right now. I go back to the question that the Chair asked about whether we were going to provide services to the people.

L'Université d'Ottawa, pour ne pas tricher, ne demande pas un financement en double. Elle demande seulement le financement pour les étudiants hors Ontario, hors-Québec, parce que le financement de ces étudiants est déjà assuré.

Le sénateur Beaudoin: L'éducation est de juridiction provinciale.

M. Gaudet: Oui, vous avez raison.

Le sénateur Beaudoin: Sauf le pouvoir de dépenser, cela, j'y tiens. C'est une trouvaille du Conseil privé, en 1937, que le gouvernement fédéral peut dépenser, même dans des matières provinciales, pourvu qu'il ne légifère pas à la place des provinces. C'est parce qu'il y a des provinces plus riches et d'autres moins riches. C'est correct. C'est le fédéralisme. Ceci étant dit, il faut respecter le partage des pouvoirs.

M. Gaudet: Le consortium tente de tirer partie des deux ordres de pouvoir du Canada. Prenons l'Université d'Ottawa, par exemple.

Le sénateur Beaudoin: Je le connais très bien.

M. Gaudet: L'Université d'Ottawa reçoit du financement du gouvernement de l'Ontario qui a permis d'établir toute une série de programmes, entre autres, des programmes de santé uniquement en français comme l'ergothérapie, la physiothérapie soit le domaine de la réadaptation. Ayant déjà ce financement, l'Université d'Ottawa a créé la base de ces programmes. Ce sont des programmes très longs à établir. Cette infrastructure existe grâce au financement normal que reçoit l'Université d'Ottawa et qui lui vient du gouvernement provincial.

Cependant, pour les étudiants de la francophonie d'ailleurs, l'Université d'Ottawa veut offrir aussi cet accès. Par exemple, une province X ne veut pas financer les étudiants qui vont à Ottawa parce que les programmes en français n'existent pas chez elle. Pour l'instant, elle dit que les étudiants peuvent prendre ces programmes en anglais et ce n'est pas trop grave. C'est la réalité.

Notre projet, dans une perspective canadienne, permet de donner un certain montant additionnel à l'Université d'Ottawa pour créer cette capacité additionnelle.

Le sénateur Beaudoin: La faculté de droit de l'Université d'Ottawa a deux facultés dans une. On prépare des juristes pour le Barreau du Québec. Grâce à l'Ontario, — je suis le premier à l'admettre, j'y ai passé une partie de ma vie — il y a une faculté de droit de common law et une faculté de droit civil. Cela est unique au monde. C'est formidable.

Je ne critique pas cela, mais ce sont les provinces qui le font. L'Ontario et le Québec le font. L'Université McGill fait des choses extraordinaires et beaucoup d'autres universités aussi. Je n'ai aucun problème avec cela. Au contraire, je les félicite. Tout cela m'apparaît surtout provincial.

M. Gaudet: Je vous donne un autre exemple de partenariat *de facto*. Je fais référence au collège universitaire de Saint-Boniface pour illustrer ma pensée. Tout le monde sait qu'il y a une pénurie d'infirmières sur le marché. J'en reviens à l'interrogation de la présidente qui se demandait si on allait donner les services à la

We need mainly nurses Collège universitaire de Saint-Boniface is going to set up a program to train francophone and bilingual nurses. That is one way we will be able to serve the people.

The government of Manitoba is aware of its shortage of nurses and will provide the funds to establish this program. However, it could not find all the desired support. The government of Manitoba came to the University of Ottawa for help. The University of Ottawa agreed to act in a complementary partnership. It provided the University of Manitoba with what it needed to establish the program, which was partly funded by the government of Manitoba. Thanks to the Phase 1 project of the Centre national, the project provided funded the help provided by the University of Ottawa to this other institution in another province. The first three years of the program will be given in Manitoba and registered nurses will be authorized to practice. If the nurses want, they can come for their fourth year to Ottawa and receive the bachelor's degree from the University of Ottawa.

In the meantime, Collège universitaire de Saint-Boniface will be able to establish resources. The entire program will eventually be given at Collège universitaire de Saint-Boniface. In all of this, there is a complementary aspect and a collective aspect.

Senator Comeau: One of the suggestions I would like to make to you would be to remove from your vocabulary all references to francophones outside Quebec. The expression can cause problems for people because it identifies us as people we are not. I do not like to be identified as someone who is not a Quebecer. This is intended as constructive criticism.

Senator Beaudoin has said that health care is a matter of provincial jurisdiction. I agree with him. However, some provinces are not in the slightest interested in providing French language services to its citizens. I will not name these provinces, but the fact remains. Senator Beaudoin is perhaps not aware of it, but if you happen to be in this kind of community and you go to the hospital and the service is in English, you suddenly lose your desire to want to continue to speak French. Television is in English, signs there are all in English and it does nothing in terms of good will. That is provincial jurisdiction. However, from a legal and federal standpoint, we let the provinces organize our services.

To give you an example, my mother was admitted to hospital and services were provided in English. One day, when I was back in Ottawa, I went to see my mother in her hospital room and began to speak to the nurses in French. When the nurses and doctors left the room, my mother said that she was surprised that all these people spoke French. It had not occurred to them that my mother was a francophone.

In these regions, in minority communities, a way has to be found to encourage doctors and nurses to identify themselves as francophone. I have not heard anyone make this suggestion. And if this is not done, then you can give all the training you want, but

population. Il faut surtout des infirmières. Le collège universitaire de Saint-Boniface mettra un programme en place pour former des infirmières francophones et bilingues. De cette façon, on pourra servir la population.

Le gouvernement du Manitoba est conscient de son manque d'infirmières et fournira des fonds pour créer ce programme. Cependant, le Collège ne pouvait pas trouver tout l'appui voulu. Il s'est adressé à l'Université d'Ottawa pour trouver de l'aide. L'Université d'Ottawa a accepté de jouer un rôle de partenaire complémentaire. Elle a fourni au Collège des moyens pour implanter ce programme financé en partie par le gouvernement du Manitoba. Grâce au projet de la phase 1 du Centre national, le projet finançait l'aide de l'Université d'Ottawa à cette autre institution dans une autre province. Les trois premières années du cours se donneront au Manitoba et des infirmières diplômées seront autorisées à pratiquer. Si les infirmières le veulent, elles viendront, par la suite, faire leur quatrième année à Ottawa et pourront avoir leur baccalauréat de l'Université d'Ottawa.

Entre-temps, le collège universitaire de Saint-Boniface s'est créé des ressources. Une partie de la dernière année ou la totalité pourrait se donner éventuellement au collège universitaire de Saint-Boniface. Il y a un aspect complémentaire et un aspect fédératif dans tout cela.

Le sénateur Comeau: L'une des suggestions que je voudrais vous faire serait de retirer de votre vocabulaire toute référence aux francophones hors Québec. Cette expression peut causer des ennuis dans la population parce qu'on nous identifie comme des personnes que nous ne sommes pas. Je n'aime pas me faire identifier comme quelqu'un qui n'est pas un Québécois. Prenez cette critique de façon positive.

Le sénateur Beaudoin dit que les soins de santé sont de juridiction provinciale. Je suis d'accord avec lui. Par contre, certaines provinces ne s'intéressent aucunement à offrir des services en français à ses citoyens. Je ne vais pas nommer ces provinces, mais cela existe. Le sénateur Beaudoin ne s'en rend peut-être pas compte, mais si on est dans ce genre de communautés et si on va à l'hôpital et que le service est en anglais, tout à coup, on perd un peu de bon vouloir pour continuer à parler en français. La télévision est en anglais, les enseignes de la région sont en anglais et cela n'aide pas au bon vouloir. Cela est de juridiction provinciale. Par contre, d'un point de vue juridique et fédératif, on laisse aux provinces le soin d'organiser nos services.

Pour vous donner un exemple, ma mère est entrée à l'hôpital et recevait des services en anglais. Un jour, en revenant d'Ottawa, je suis allé voir ma mère dans sa chambre d'hôpital et j'ai commencé à parler aux infirmières en français. Quand les infirmières et les médecins sont sortis de la chambre, ma mère était surprise de constater que tous ces gens parlaient français. Ils n'identifiaient pas ma mère comme étant une francophone.

Dans ces régions, en milieu minoritaire, il faut trouver une façon d'encourager les médecins et infirmières à s'identifier comme francophones. Je n'ai pas entendu personne faire la suggestion. Et si on ne fait pas cela, on peut donner toute la

as soon as they come to work in our region, in hospitals, these people will continue to identify themselves as anglophones as they do now. Has your consortium found a way for people to let others know that they are francophone?

Mr. Gaudet: The consortium may not have found the whole solution, but I believe that awareness is growing. For example, let us take a community with which we have worked closely, St. Boniface. We noticed in providing training to students there on site and at the same time providing distance education, we had to find professionals who could provide them with supervision in a real health environment. We needed clinical supervision.

Many did not dare to do so because they were not sufficiently skilled in French. They said that they were more comfortable speaking English. We therefore developed a series of workshops to provide these people with the vocabulary they needed to function.

Senator Comeau: In the region of Evangeline in Prince Edward Island, there are francophones already working at the hospital. The fact that their French is a bit Acadian does not matter. They do not need training in French because they already speak the regional French. It does not matter that it is not the French spoken in Quebec City or Ottawa!

They simply need to be able to speak French to elderly people and young people in clinics or in the hospital. I would like the consortium to identify these people and to find a way to make them feel good about identifying themselves as francophone. In order to accomplish this, it will be necessary to work with the province. Perhaps the hospital should be given a bonus. Give a bonus to Yarmouth Hospital for every francophone that self identifies and I can guarantee you that you will find nurses and doctors who speak French.

Mr. Gaudet: The primary objective of the consortium is training. Nevertheless, as this training involves health settings, we attempted to find as many supervisors as possible. It was not necessarily to change their language. It was simply to give them the tools they needed to be able to deal with the students and supervise them in appropriate techniques.

Senator Comeau: Students from a university where French is spoken reasonably well who go to minority communities need to learn the local French. It would be a good idea for the doctors to train them in the language of the region.

Senator Chaput: I endorse Senator Comeau's comment. My question is rather simple. You are at the Phase 2 point in establishing the consortium. In Phase 1, the funds came from Canadian Heritage and in Phase 2, the funds are coming from Health Canada through the Dion plan. Has an agreement been signed between Health Canada and the consortium. If so, can you give an example of the main procedures involved under the agreement?

formation qu'on voudra, mais lorsque qu'ils viendront travailler dans notre région, à l'hôpital, ces gens vont s'identifier comme des anglophones comme ils le font présentement. Votre consortium a-t-il trouvé un moyen pour que ces gens s'identifient comme francophones?

M. Gaudet: Le consortium n'a peut-être pas trouvé une solution intégrale, mais je crois qu'il y a une sensibilisation de plus en plus grande. Je vais prendre pour exemple un milieu avec lequel on a collaboré étroitement, celui de Saint-Boniface. On s'est aperçu qu'en donnant de la formation aux étudiants qui étaient sur place et en donnant aussi de la formation à distance, il fallait trouver des professionnels qui puissent les encadrer dans un milieu de santé réel. Il fallait faire de la supervision clinique.

Beaucoup n'osent pas le faire parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment le français technique de leur profession. Ils disent être plus à l'aise en parlant anglais. Nous avons donc développé une série d'ateliers pour donner à ces gens le vocabulaire technique nécessaire pour pouvoir fonctionner.

Le sénateur Comeau: Dans la région d'Évangéline, à l'Île-du-Prince-Édouard, des francophones travaillent déjà à l'hôpital. Le fait que leur français soit un peu acadien importe peu. Il n'est pas nécessaire d'offrir un entraînement en français à ces gens puisqu'ils parlent déjà le français régional. Peu importe que cela ne soit pas le français de la ville de Québec ou d'Ottawa!

Ils ont simplement besoin de pouvoir parler en français aux personnes âgées et aux jeunes dans les cliniques ou à l'hôpital. J'aimerais que le consortium identifie ces gens et trouve un moyen pour qu'ils soient valorisés de s'identifier comme francophones. Il faut travailler avec la province pour y arriver. Peut-être faudrait-il donner une prime à l'hôpital. Allouez une prime à l'hôpital de Yarmouth pour tous les francophones qui s'identifient et je peux vous garantir que vous allez trouver des infirmières et des médecins qui parlent français.

M. Gaudet: L'objectif du consortium est d'abord et avant tout la formation. Ceci étant dit, comme cette formation implique de le faire dans les milieux de santé, on tente d'aller chercher le plus possible des précepteurs. Il ne s'agissait pas de changer leur langue. Il s'agissait de leur donner des outils pour pouvoir accueillir des étudiants et les superviser avec les techniques appropriées.

Le sénateur Comeau: Les étudiants issus d'une université où le français est assez bien parlé et qui s'installent dans des régions en situation minoritaire doivent apprendre le français local. Il serait bon que les médecins les entraînent dans la langue régionale.

Le sénateur Chaput: J'appuie le commentaire du sénateur Comeau. Ma question est assez simple. Vous en êtes à la phase 2, à la mise sur pied du consortium. À la phase 1, les fonds venaient de Patrimoine canadien et à la phase 2, les fonds viennent de Santé Canada, par l'entremise du plan Dion. Y aura-t-il une entente signée entre Santé Canada et le consortium. Si oui, pouvez-vous donner un exemple des principales modalités de l'entente?

Mr. Gaudet: To receive funds from a federal agency, one must of course sign a contribution agreement that sets out all of the required financial terms and procedures. The main terms of the project are what I presented to you, which is to say the objectives, how to achieve them, what institutions will be included, and what the outcome will be in terms of students.

Senator Chaput: Will this agreement include something about the provinces? Will it mention the division of powers, of responsibility between the province and the federal government?

Mr. Gaudet: For the time being, this is being done by means of objective complementarity. For example, in Manitoba, they funded Collège universitaire de Saint-Boniface to establish a French-language nursing program. In order to do so, the Collège needed resources and the University of Ottawa agreed to a partnership, and the additional funds to do so were from the federal government. There is therefore a *de facto* complementarity in which the two cooperate.

It will not be through a federal-provincial agreement in which the funds would come through the province. It will be through very specific objectives that promote concrete complementarities.

Senator Chaput: The consortium will receive the funds?

Mr. Gaudet: Yes.

Senator Léger: My question relates to what Senator Comeau said. Your battle to obtain assistance has been extraordinary, but there is a word missing from what you have been saying. I heard it only once this evening. You said that there was interaction between caregivers and patients. Never in this nicely prepared university document is there a reference to the primary goal, the patient.

Your presentations are very academic and you should season them with the real world. Senator Comeau spoke about his mother, and that was a concrete example. Your goal is the patient. I find that in the universities, people get carried away. This also happens in theatre, and in the courts. Everything becomes a big machine in which the universities, without really noticing it, become detached from the community.

A bonus for people who speak French. What a good idea! Things would change quickly. Senator Comeau was perhaps spoken to in French because he began to speak French. I have seen so many anglophones answer me in French simply because I spoke to them in French. They were proud of it. It is difficult at first, but things go more smoothly afterwards.

The Chair: It would be an interesting idea to begin to pay people who show their pride.

Senator Comeau: I did not say that we should give bonuses to nurses or doctors, but to the hospital.

The Chair: Have other institutions shown an interest in becoming part of the consortium, apart from those already mentioned?

M. Gaudet: Pour recevoir des fonds d'un organisme fédéral, il faut évidemment signer un accord de contribution qui donne toutes les modalités financières nécessaires. Les principales modalités du projet sont celles que je vous ai présentées, soit les objectifs, la façon de les réaliser, quelle institution sera visée, que va-t-elle livrer comme étudiants.

Le sénateur Chaput: Est-ce que cette entente va inclure quelque chose au sujet des provinces? Va-t-on parler de la division des pouvoirs, de la responsabilité de la province et du gouvernement fédéral?

M. Gaudet: Pour l'instant, cela se fait par complémentarité objective. Par exemple, au Manitoba, ils ont appuyé le Collège universitaire de Saint-Boniface pour mettre en place un programme de sciences infirmières en français. Pour ce faire, le collège avait besoin de ressources et l'Université d'Ottawa a accepté d'embarquer dans un partenariat et ce supplément qui permettait la réalisation est de source fédérale. Il y a donc une complémentarité *de facto* où les deux collaborent.

Ce ne serait pas par le biais d'entente fédérale-provinciale où les fonds passeraient par la province. C'est avec des objectifs très précis qui favorisent des complémentarités concrètes.

Le sénateur Chaput: C'est le consortium qui va recevoir les fonds?

Mr. Gaudet: Oui.

Le sénateur Léger: Ma question a trait à ce qu'a dit le sénateur Comeau. Votre bataille pour obtenir de l'aide est extraordinaire, mais un mot est absent dans votre discours. Je l'ai entendu une seule fois ce soir. Vous avez dit qu'il y avait interaction entre les soignants et les patients. Jamais dans tout ce document universitaire tellement bien fait, on ne fait référence au but principal qui est le patient.

Vos présentations sont très universitaires et vous devriez les assaisonner de vrai monde. Le sénateur Comeau a parlé de sa mère et c'était un exemple concret. Votre but, c'est le patient. Je trouve que dans les universités, on s'emballe. On le fait aussi dans le domaine du théâtre, dans le domaine de la justice. Tout devient une grande machine dans laquelle les universitaires, sans trop s'en apercevoir, se détachent de la communauté.

Une prime pour ceux qui parlent français. Quelle belle idée! Cela changerait vite. Le sénateur Comeau a peut-être été reçu en français parce qu'il a commencé à parler français. J'ai tellement vu d'anglophones me répondre en français parce que je m'étais adressée à eux en français. Ils en étaient fiers. Au début, c'est laborieux, mais après cela va mieux.

La présidente: Ce serait intéressant de commencer à payer ceux qui affichent leur fierté.

Le sénateur Comeau: Je n'ai pas parlé de donner des primes aux infirmières ou aux médecins, mais à l'hôpital.

La présidente: D'autres institutions ont-elles manifesté leur intérêt à faire partie du consortium, à part celles qu'on a déjà mentionnées?

Mr. Gaudet: For the time being, no institution can offer programs of this kind. However, we have a list of 140 health institutions that will complete university or college training, because the training needs to take place in the real world. We treat people, we do not do case studies. The real training is in the field. These health institutions, whether a hospital, a small occupational therapy or physiotherapy clinic, will join forces with these theoretical types of training.

The Chair: Often, people who receive their training outside never return to their home communities. Will the consortium do something to prevent this?

Mr. Gaudet: This is an explicit objective. We are attempting to convince students to return to their communities. This may be accomplished in a number of ways, the ideal being that there be a teaching institution in the communities themselves. If that is impossible, then we are attempting as much as possible to return people to their communities for clinical or practical training. There could be part-time teachers or clinical supervisors in the home communities. Contacts with their own communities would enable these people to remain active there.

The Chair: It is certainly a challenge. On behalf of the Committee members, I thank you. You have given us an excellent idea of what the consortium is.

The committee adjourned.

M. Gaudet: Pour l'instant, aucune institution ne peut offrir des programmes de ce genre. Par contre, nous avons une liste de 140 milieux de santé qui compléteront la formation universitaire ou collégiale, parce que c'est avec le vrai monde que cette formation doit se faire. On soigne des gens et non pas des mises en situation. La vraie formation se fait sur le terrain. Ces milieux de santé, que ce soit un hôpital, une petite clinique d'ergothérapie ou de physiothérapie, se grefferont à ces formations théoriques.

La présidente: Souvent les gens qui reçoivent leur formation à l'extérieur ne reviennent plus dans leur milieu d'origine. Le consortium peut-il jouer un rôle préventif à cet égard?

M. Gaudet: C'est un objectif explicite. On tente de convaincre les étudiants de revenir dans leur milieu d'origine. Cela peut se faire de différentes façons, l'idéal étant que l'institution enseignante soit sur place. Si c'est impossible, on essaie dans la mesure du possible de renvoyer les gens dans leur milieu pour la formation clinique ou pratique. On pourrait avoir des enseignants à temps partiel ou des précepteurs clinique dans le milieu d'origine. Les contacts avec leur propre milieu permettraient à ces gens de rester actifs au sein de leur communauté.

La présidente: C'est certainement un défi. Au nom des membres du comité, je vous remercie. Vous nous avez donné une excellente idée de ce qu'est le consortium.

La séance est levée.



Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid
Lettermail

Poste-payé
Poste-lettre

1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

APPEARING

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage

WITNESSES

From the Department of Canadian Heritage:

René Bouchard, Director General, Broadcasting Policy and Innovation;

Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support Programs;

Eileen Sarkar, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage;

Susan Peterson, Assistant Deputy Minister, Cultural Affairs.

From the Consortium national de formation en santé:

Pierre Gaudet, Acting Coordinator.

COMPARAÎT

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée, ministre du Patrimoine canadien

TÉMOINS

Du ministère du Patrimoine canadien:

René Bouchard, directeur général, Politique de la radiodiffusion et innovation;

Hilaire Lemoine, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles;

Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine;

Susan Peterson, sous-ministre adjointe, Affaires culturelles.

Du Consortium national de formation en santé:

Pierre Gaudet, coordonnateur intérimaire.